



Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"



L'ISCO,
*un laboratoire pour
la formation militante*

EDITO	3
ANALYSE	
L'ISCO, un laboratoire pour une formation militante	
L'ISCO: une nouvelle page à écrire	4
Enseignement de promotion sociale et Education permanente, une équipe gagnante?	7
ISCO-FUNDP: prolégomènes à l'histoire d'un partenariat fructueux	8
L'avenir du droit au congé-éducation payé	10
«Education populaire et puissance d'agir», une traversée réflexive	12
Du côté de la Communauté germanophone	17
MOUVEMENT EN CAMPAGNE	
L'alpha d'un autre genre avec Vie Féminine	18
«L'austérité, ça pue» pour la JOCF	19
«Le vent de la débrouille» autour du logement	20
VIE DE L'ISCO	20
MÉMOIRE EN RÉSUMÉ	21
EN RÉGIONS	
Festival du film social	22
La campagne «La santé pour tous!»: écho des actions en région	23
EN BREF	25
AGENDA	27



© REPORTAGE PHOTO & 69

En attente d'amoureux en bécoterie, de grappes de jeunes en vigies, de sans-abris en mal de lit, de vieillards en flânerie, d'enfants en galopinerie, de groupes en causerie, de travailleurs en pause midi, les bancs publics aux mille visages s'invitent à la balade photos dans ce numéro. ■

ERRATUM

Dans le n° de L'Esperluette de juin 2011, une erreur s'est glissée dans l'article «Habiter... bien plus qu'un toit!» de Christine Mahy (p.7). Nous devons y lire «Tout doit être mis en œuvre pour qu'aucun Wallon/Wallonne ne soit un(e) citoyen(ne) de seconde zone.» Et dans le dernier paragraphe, on doit lire «On ne peut se résoudre à organiser une société pour que la traversée de la vie se réduise pour certains exclusivement à assumer la matérialité du quotidien.» Nous tenons à encore lui présenter toutes nos excuses. ■

Comité de rédaction:

Stéphanie Baudot, Christian Boucq, Virginie Delvaux, Perrine Detober, France Huart (coordination), Florence Moussiaux, Michèle Stessel, Nicole Tinant

Secrétariat:

Francine Baillet, Rita D'Agaro, Lysiane Mettens

Ont participé à ce numéro:

Stéphanie Baudot, Christian Boucq, Virginie Delvaux, France Huart, Frédéric Ligot, Patrick Meyer, Nelly Mingels, Manfred Peters, Michèle Stessel, Nicole Tinant

Photos:

Aurélien Boucq, Perrine Detober et France Huart

CIEP communautaire:

Tél: 02/246.38.41, 42, 43 - Fax: 02/246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:

Virginie Delvaux
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design:

DCL PRINTERS - Courriel: dcl.printers@skynet.be
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Croire qu'il est possible de renverser l'ordre des choses (MAX BASTIN)

PAR VIRGINIE DELVAUX,
DIRECTRICE DU
CIEP-ISCO

Cette phrase de Max Bastin -alors directeur du CIEP et fondateur de l'ISCO- est tirée d'une de ses interventions autour de l'éducation permanente. Il y déclarait: «*Nous devons croire profondément qu'il est possible de renverser l'ordre des choses qui, depuis l'industrialisation, a maintenu les uns dans le pouvoir et d'autres dans la servitude par une sorte de mécanisme intransigeant dont l'engrenage essentiel est l'argent. Car tout s'est bâti par l'argent et sur l'argent, la force politique, la force économique, la force culturelle. Nous devons croire profondément que ce renversement est possible, par des voies parfois contraignantes mais pacifiques. Une des voies majeures est l'éducation permanente*». Cette analyse de la société est toujours tristement d'actualité en 2011. Les inégalités et les injustices continuent à s'accroître dans de nombreux domaines: inégalités face à l'emploi, inégalités de revenus, inégalités dans l'accès au logement, inégalités scolaires, inégalités culturelles, etc.

Le portrait dressé est noir. Dès lors, le vœu formulé par Max Bastin continue à avoir une portée réellement significative avec le CIEP qui porte toujours en lui cette ambition de renversement de l'ordre des choses et qui outille pour atteindre cet objectif...

- **Avec l'ISCO** qui, s'adaptant aux évolutions de la société, continue à apporter des clés pour mener des actions collectives transformatrices, tout en permettant aux étudiants de s'inscrire dans un cursus de formation plus long (Voir le dossier de ce numéro);
- **Avec sa future campagne** intitulée «*L'Odyssée de l'espace*» qui tentera une fois de plus de sensibiliser les citoyens à la nécessité de penser d'autres modèles de développement. Elle montrera également l'importance de l'impact de l'aménagement du territoire dans le quotidien de chacun et chacune. Elle présentera aussi les manières d'agir collectivement sur ces questions (Voir le prochain & en décembre).
- **Avec ses animations, analyses et actions** menées dans les quartiers et les villages qui aboutiront à des interpellations citoyennes auprès des responsables poli-

tiques à la veille des élections communales de 2012 (Voir le travail des différentes fédérations régionales).

- **Avec ses journées d'étude et ses formations spécifiques** qui essayeront encore, dans les mois à venir, d'apporter un éclairage et des pistes de mobilisation aux questions sociétales qui nous traversent.

Pointés de manière non exhaustive, ces exemples d'actions montrent combien l'éducation permanente reste un outil pertinent et une voie majeure dans le changement de société et dans l'émancipation de chacun-e. Le sociologue français Christian Maurel, expert en éducation populaire, a d'ailleurs rappelé récemment les forces et les enjeux du secteur. Ce numéro vous propose aussi une présentation des idées-clés de son dernier ouvrage, à la lumière de nos actions de terrain et réflexions introspectives.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, dès à présent, une agréable lecture ainsi qu'une année sociale engagée et «renversante»! ■



© REPORTAGE PHOTO & G9



L'ISCO, un laboratoire pour la formation militante

L'ISCO: une nouvelle page à écrire

PAR VIRGINIE DELVAUX,
DIRECTRICE DU CIEP-ISCO

LES FONDEMENTS HISTORIQUES

L'Institut Supérieur de Culture Ouvrière (ISCO) a été créé en 1962 par Max Bastin¹, directeur du CIEP, pour répondre à un triple enjeu: démocratiser les études en les ouvrant à un plus grand nombre, être un lieu d'articulation entre les recherches universitaires et la formation d'acteurs sociaux du monde du travail et enfin développer un terrain d'expérimentation d'une pédagogie issue de l'éducation permanente². La finalité du projet de formation a donc toujours été de favoriser le changement social et d'offrir une école de la seconde chance pour des travailleurs engagés.

Pour mettre en place ce projet, l'ISCO a pu compter sur deux types de partenaires: les organisations constitutives du MOC (CSC, JOC, Vie Féminine, Mutualités Chrétiennes et Equipes Populaires) et les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP) à Namur. En effet, les FUNDP avaient perçu très tôt l'intérêt

de réfléchir aux enjeux sociaux et économiques en se confrontant aux différents acteurs du monde du travail: c'est pourquoi en 1967, elles se sont aussi engagées dans la création de la Fondation Travail Université (FTU).

Au fil des ans, l'ISCO s'est structuré pour permettre aux étudiants d'obtenir tout à la fois des outils propres à l'action militante ainsi qu'un diplôme intitulé «Graduat en sciences sociales du travail» contresigné par le recteur des FUNDP et délivré par la FTU.

UNE CONSTANTE DÉMARCHÉ D'ADAPTATION

En presque 50 ans, la formation «ISCO-graduat» n'a cessé de se remettre en question et d'évoluer avec son temps, cherchant toujours à s'adapter aux réalités sociopolitiques et aux attentes des organisations sociales et socioculturelles. Prenons pour exemple, le passage des jours de cours en semaine, la rédaction d'un travail de fin d'études: le «mémoire-action», le développement d'une gestion participative de la formation, la mise sur pied de filières thématiques (développement régional, genre, santé et autonomie, action collective, etc.) et plus récemment, de groupes spécifiques (ISCO-CNE-TRANSCOM et ISCO-CSC Robert D'Hondt).

Depuis les premiers groupes à Charleroi et à Liège, l'ISCO s'est toujours distingué par sa capacité à réfléchir à ses pratiques et à son organisation. Il ne fut donc pas surprenant quand, au milieu des années 2000, de nouveaux contextes et enjeux l'ont incité à aménager son programme de formation. Parmi ces éléments, on peut pointer une évolution considérable des formes d'engagement social; la professionnalisation des tâches et la spécialisation des services des organisations sociales et socio-éducatives; une offre de formations pour adultes de plus en plus large et diversifiée et le développe-



© REPORTAGE PHOTO & 69



© REPORTAGE PHOTO & 69

ment d'un contexte de formation professionnelle continue (la majorité des adultes en quête de formation cherchant principalement un cursus court, qualifiant, permettant d'accéder directement à l'emploi); des mutations d'ordre sociologique (notamment l'évolution de la structure familiale, les parcours individuels, les carrières professionnelles) qui modifient également le fonctionnement actuel de l'ISCO et participent aux difficultés de recrutement et au nombre d'abandons. Par ailleurs, le Décret «Bologne» qui reconfigure l'organisation ainsi que le titre de l'enseignement supérieur, a joué un rôle important dans le changement du projet de formation. En conséquence, le titre de graduat tend à disparaître et risque de placer l'ISCO dans un «no man's land académique». De plus, les FUNDP ne seront plus habilités à contresigner le diplôme ISCO. La réforme du Congé Education Payé passant de 180 heures à 120 heures³ a également touché durement les étudiants de l'ISCO. Ce contexte a donc amené l'ISCO à faire face à un double enjeu organisationnel: maintenir l'équilibre d'une formation à la fois militante et professionnelle, et conserver la particularité et l'originalité de sa démarche philosophique et pédagogique. Afin de répondre à ces enjeux et ces nouvelles contraintes, l'ISCO a aménagé sa formation en réfléchissant avec les FUNDP aux modalités qui étaient les plus proches de la collaboration initiale. Les pistes possibles de valorisation de l'ISCO au sein des Facultés n'étant pas suffisamment concluantes

(perte de la diversité des formateurs, cours imposés et peu en lien avec la pratique et philosophie de l'ISCO, etc.), FUNDP et ISCO ont décidé d'imaginer de nouvelles modalités sans pour autant renoncer aux projets de collaboration autour de la formation d'adultes⁴.

L'ÉLARGISSEMENT DES COLLABORATIONS

C'est finalement avec la Fédération de Promotion sociale catholique (FEProSoC) et plus particulièrement avec deux écoles, le CESA et l'ILFOP⁵, que l'ISCO a trouvé un interlocuteur pour développer son nouveau projet de formation. En effet, leurs finalités et leur organisation interne convergent sur plusieurs aspects. La formalisation du projet avec nos partenaires a demandé un certain temps et a finalement abouti, il y a quelques mois, au sein de la promotion sociale.

En résumé, la finalité du projet de collaboration «ISCO-Promotion sociale» est de permettre aux étudiants d'accéder à un brevet d'enseignement supérieur⁶ via le système de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE)⁷ comme stipulé dans l'Article 8 du *Décret de promotion sociale*: «Aux conditions et selon les modalités déterminées par l'Exécutif, les établissements d'enseignement de promotion sociale sont autorisés à prendre en considération pour l'accès aux études, le cours et la sanction de celles-ci, les capacités acquises dans d'autres enseignements ou dans d'autres modes de

formation y compris l'expérience professionnelle. L'Exécutif détermine les modalités de reconnaissance des capacités acquises en dehors de l'enseignement de promotion sociale».

Concrètement, les étudiants doivent suivre la formation ISCO pendant 4 ans. Le CIEP constitue alors un dossier reprenant les évaluations, travaux, délibérations pour chaque étudiant. A la fin de la formation, l'étudiant s'inscrit dans une des deux écoles de promotion sociale habilitées à délivrer des «B.E.S. d'animateur en action collective, politique, culturelle et sociale». Un Conseil des études atteste alors que l'étudiant a bien acquis les compétences terminales essentielles pour la profession à partir de l'analyse du dossier constitué à l'ISCO. L'étudiant peut alors se présenter à une épreuve intégrée⁸ et, le cas échéant, être diplômé.

Cette formule permet donc à l'ISCO de conserver une entière maîtrise du cadre de sa formation et ne devient donc pas une école de promotion sociale.

UNE NOUVELLE ORGANISATION

Cependant, même si l'ISCO reste fidèle à sa philosophie, des modifications ont néanmoins dû être apportées dans le processus de formation pour, d'une part, améliorer le projet de formation et, d'autre part, pour répondre aux contraintes imposées par la promotion sociale dans le cadre d'une VAE.

Les principales adaptations sont les suivantes:

- **Un intitulé de formation plus concret**

Le terme de graduat tend à disparaître du vocabulaire de l'enseignement actuel. L'ISCO a donc choisi de mettre davantage en avant, dans ses communications externes, l'objectif visé par l'offre de formation, c.à.d. une *formation d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale*. Cet intitulé ne modifie ni le contenu, ni la philosophie, ni la pédagogie de la formation.



© REPORTAGE PHOTO & 69

- **L'ajout d'un cours de Droit et d'un cours d'action collective dans le tronc commun de formation**

Le tronc commun de formation a toujours eu comme objectif de permettre aux étudiants d'acquiescer un regard critique et constructif sur le monde qui les entoure, de décoder les enjeux économiques, politiques, sociaux et culturels ainsi que de maîtriser les savoirs utiles à l'action. Pour cela, le cursus est composé de cours d'économie, de sociologie, d'histoire sociale, de méthode de travail, de philosophie et d'initiation politique. L'évolution de la société et la manière de traiter les enjeux ont amené l'ISCO à rajouter un cours de Droit⁹ en vue de renforcer la place de ces deux cours dans le cursus de formation.

- **L'organisation des cours à option**

Depuis 1992, les cours à option sont centrés sur un enjeu spécifique ou une problématique, qui a été déterminé par le groupe d'étudiants sur base d'un large panel de cours présentés par l'ISCO. Par année, chaque groupe doit choisir ces cours à option. Les cours à option seront dorénavant placés dans la grille horaire de la quatrième année. La diversité du panel sera toujours aussi large. L'ISCO ne modifie donc pas l'intérêt didactique des cours à option mais

propose de les intégrer d'une autre manière dans le cursus de formation.

- **De la théorie à la pratique**

Tentant d'allier encore davantage la réflexion théorique à l'action, nous proposons maintenant de développer des périodes de pratique d'animation sous forme de stages durant les trois premières années. Ce changement est, sans aucun doute, le plus important mais aussi l'un des plus intéressants. En introduisant ces modules, l'objectif était de systématiser les démarches d'analyse de cas d'action sociale et de renforcer l'accompagnement et la mise en pratique des outils présentés en formation.

- **Une évaluation formative et certificative**

Afin de permettre aux écoles partenaires d'apprécier les capacités terminales des étudiants, une évaluation certificative est désormais jointe à la traditionnelle évaluation formative. Les étudiants reçoivent donc toujours un retour argumenté et personnalisé couplé à une appréciation générale de leur travail.

L'ISCO, UN DISPOSITIF TOUJOURS PERTINENT

Un demi-siècle après sa création, l'ISCO fait toujours figure de référence dans la formation pour adultes. Par son âge bien entendu, mais surtout par

l'originalité et la richesse des expériences menées dans son cadre.

Cette nouvelle étape franchie aujourd'hui par l'ISCO en est un bel exemple: la possibilité qui sera offerte demain aux étudiants, est une avancée importante. Elle transforme un parcours de formation militant en un processus d'apprentissage reconnu dans le champ de l'enseignement, tout en professionnalisant le champ de l'action sociale et socioculturelle, et cela dans une démarche d'éducation permanente critique et citoyenne.

De plus, l'ISCO poursuit dans le développement de partenariats privilégiés associant de manière singulière et sans doute unique des acteurs issus de l'université, de la promotion sociale, du monde du travail et de l'éducation permanente.

Un fameux projet et de fabuleux défis en perspective! ■

1. Pour en savoir plus sur son parcours militant, voir Fr. HUART, *Max Bastin*, Bruxelles, mai 2002 (en ligne) www.uclouvain.be/11322.html
2. Pour cerner l'histoire de la formation d'adultes au sein du Mouvement ouvrier belge, voir l'article de M.-Th. COENEN, *Le Mouvement Ouvrier Chrétien: l'Education et la formation des travailleurs adultes*, dans ACCS & MOC, *Regards croisés sur l'Education Permanente 1921 à 1976*, Bruxelles, EVO - Société, 1996, p. 56-64; M.-Th., COENEN, *La formation et l'information des travailleurs adultes: un enjeu permanent*, dans *Le Mouvement ouvrier chrétien 1921-1996. 75 ans de lutte*, Bruxelles, Ed. EVO-Histoire, 1996, p. 119-156.
3. Voir Fr. HUART, *Le monde de la formation d'adultes encore en émoi: le congé-éducation payé de nouveau mis à mal. Etat de la question et repères historiques* (dossier), dans *L'Esperluette*, n° 49, juillet-septembre 2006, p. 19-21; Th. JACQUES, *Congé-éducation: droits culturels en péril*, dans *Démocratie*, 1^{er} novembre 2006, p. 1-2.
4. Voir à ce propos l'article de Manfred Peters dans ce numéro de *L'Esperluette*.
5. CESA (Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes) à Roux (www.cesa.be) ILFOP (Institut Libre de Formation Permanente) à Namur (www.ilfop.be)
6. B E S Niveau 5 sur l'échelon de l'enseignement harmonisé par le processus Bologne. Ce niveau se situe entre le niveau 4 (CESS) et le niveau 6 (Baccalauréat).
7. *La VAE, un défi pour la formation* (Dossier), dans *L'Esperluette*, n°56, avril-juin 2008, p. 4-10; G. PIROTON (sous la coord.), *Valorisation des acquis de l'expérience. Chance pour les adultes en formation continue, défi pour l'enseignement, enjeu pour l'accompagnement*, Louvain-la-Neuve, juin 2008 (Cahier FOPES/recherche #7, l6doc.com)
8. Terme équivalent au mémoire-action à l'ISCO.
9. Cours qui faisait déjà partie des choix de cours à option.



Enseignement de promotion sociale et Education permanente, *une équation gagnante?*

PAR NELLY MINGELS,
CONSEILLÈRE À LA FÉDÉRATION
DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION
SOCIALE CATHOLIQUE

Pas si évident de prôner que l'Enseignement de promotion sociale et l'Education permanente aillent de concert... En effet, même s'ils relèvent tous les deux de la sphère de l'«Education des adultes», il ne va pas de soi de les faire travailler ensemble à la poursuite d'un objectif commun, tant leurs missions leur sont spécifiques.

L'Enseignement de promotion sociale, tout en poursuivant une finalité d'émancipation sociale, vise à permettre à des adultes de trouver un autre chemin vers l'enseignement et ses formations qualifiantes, d'acquiescer et faire certifier de nouvelles compétences en vue de leur insertion sociale et professionnelle.

L'Education permanente, quant à elle, par le développement d'actions associatives et en se distinguant, entre autres, des programmes de type scolaire, vise à développer notamment l'analyse critique de la société, le développement de la citoyenneté active,...

Dès lors, on peut se demander ce qui peut motiver les acteurs de ces deux secteurs incontournables de la Communauté française à travailler en partenariat et à en revendiquer la légitimité? Envisageons quelques notes d'harmonies, non négligeables pour le sens de leurs actions.

OFFRIR AUX APPRENANTS LA RECONNAISSANCE DE LEUR CURSUS FORMATION AVEC LA GARANTIE D'UNE SÉCURITÉ JURIDIQUE

Encore trop méconnu aujourd'hui, le passage par l'Enseignement de promotion sociale, pour les adultes cherchant à acquiescer de nouvelles compétences par le biais de l'Education permanente, peut leur permettre de faire reconnaître leurs «capacités acquiesces en dehors de l'enseignement» et d'obtenir une certification reconnue par la Communauté française, pour autant qu'il existe un cursus au sein duquel ces capacités peuvent être valorisées.

Si l'on prend l'exemple de la formation d'animateur en action collective, politique, culturelle et sociale, les étudiants se verront délivrer, au terme de leur parcours, un Brevet d'enseignement supérieur positionné au niveau 5 du Cadre Européen des Certifications.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE FORMATION IDENTIFIÉS PAR UN SECTEUR

L'Enseignement de promotion sociale poursuit deux grandes finalités: tout d'abord, concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire; ensuite, répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels. C'est dans cette double optique qu'une collaboration avec l'ISCO a été initiée, dans le cadre de l'élaboration du brevet d'animateur

précité! La mise en place d'un programme de formation débouchant sur un brevet de l'enseignement supérieur doit faire l'objet de tout un processus de concertation avec les acteurs de terrain. Son profil professionnel doit être cautionné par la commission paritaire du secteur, qui vérifie sa pertinence au regard du marché du travail.

Pour le brevet d'animateur en action collective, politique, culturelle et sociale, la demande a bien été adressée à l'Enseignement de promotion sociale par le secteur de l'Education permanente. Il s'agissait de mettre en place une formation qui «conformément aux options fondamentales et valeurs définies dans la réglementation relative au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente, vise à former des acteurs de changement, dans la perspective de création d'une société plus égalitaire, plus solidaire et plus juste, par le déploiement de l'action collective...»¹.

Le dossier pédagogique², reprenant le profil professionnel (identification du champ d'activité, des tâches et des débouchés de la formation), les capacités requises pour entrer en formation, le programme, les capacités terminales sur lesquelles les étudiants seront évalués en vue de la certification, a été élaboré à partir de l'expérience de l'ISCO et des formations antérieures. Ce cursus de formation est venu enrichir la bibliothèque des formations dispensées dans l'Enseignement de promotion sociale. Ainsi, ce nouveau dossier pédagogique s'impose désormais à tout éta-

blissement d'Enseignement de promotion sociale qui s'engage à dispenser cette formation, offrant la garantie au secteur que tout candidat s'inscrivant dans ce cursus sera évalué selon les mêmes capacités terminales.

**«ÊTRE ADULTE ET ÉTUDIANT:
ACTEUR DE SA FORMATION,
ACTEUR DANS LA CITÉ»**

Tel sera le thème de la séance de rentrée académique de la Fédération de l'Enseignement de promotion catholique³ et le fil rouge de cette année 2011-2012. Pour notre réseau, il est indispensable de réfléchir à la place de nos étudiants comme acteurs de leur formation et plus largement comme acteurs dans leur environnement.

Et c'est aussi dans cette perspective qu'un partenariat s'est établi entre le CESA de Roux, l'ILFOP à Namur, deux établissements de notre réseau, et l'ISCO; collaboration d'autant plus pertinente qu'il s'agit là de la première finalité de cette formation d'animateur à l'action collective, politique, culturelle et sociale.

Les raisons pour l'Enseignement de promotion sociale de collaborer avec l'Education permanente à la mise en place de cette formation ne manquent donc pas! Ce travail ensemble se fait à la faveur du public qui peut découvrir les possibilités de valorisation de compétences et d'acquisition d'un certificat ou diplôme reconnu tant pour des formations initiales que pour des spécialisations.

Au niveau des partenaires, il favorise une meilleure connaissance réciproque, un enrichissement mutuel de leurs pratiques et l'amélioration continue de leurs contributions à la construction d'une société plus juste et plus solidaire. ■

1. Extrait du dossier pédagogique «Brevet d'animateur en action collective, politique, culturelle et sociale»
2. Le dossier pédagogique est téléchargeable sur notre site www.enseignement.catholique.be (rubrique Promotion sociale/pédagogie/dossiers inter-réseaux)
3. Séance académique de rentrée de la Fédération de l'Enseignement de promotion catholique le 5 octobre à 18h à l'IRAM à Mons. Informations sur www.enseignement.catholique.be (page Promotion sociale)

ISCO - FUNDP: Prolégomènes à l'histoire d'un partenariat fructueux

PAR MANFRED PETERS,
PROFESSEUR ÉMÉRITE AUX FACULTÉS
UNIVERSITAIRES NOTRE-DAME
DE LA PAIX DE NAMUR (FUNDP)
ET PRÉSIDENT DE JURY À L'ISCO

Ce qui nous paraît indiscutable, c'est que, si nous voulons la libération des hommes, nous ne pouvons commencer par les aliéner ou les maintenir dans l'aliénation. La libération authentique, qui est l'humanisation en marche, n'est pas une chose qu'on peut déposer dans les hommes. [...] C'est une praxis qui suppose l'action et la réflexion des hommes sur le monde pour le transformer.

(PAULO FREIRE)

DE PAULO FREIRE À L'ISCO

Au début des années septante, j'ai eu la chance de découvrir la pédagogie de Paulo Freire (1921-1997) qui, à l'époque, n'était guère connu en Europe. Son approche épistémologique et ultérieurement, la rencontre et l'amitié avec ce grand pédagogue brésilien m'ont profondément marqué. Ces contacts m'ont notamment permis de faire le lien entre mon engagement socioculturel à l'Université de Paix ainsi que dans divers mouvements, d'une part, et mes recherches en linguistique, d'autre part.

En effet, dans le processus de conscientisation, le langage joue un rôle prépondérant. Il est à la fois

père et point d'appui pour l'affirmation de l'individu. Entre lui et le monde, entre lui et l'autre, le langage reste l'intermédiaire inévitable, le lieu où se produit l'expérience du monde et de soi. Le langage n'est donc nullement un instrument neutre. Il instaure et institue le monde pour le sujet parlant. C'est à travers le langage que les traditions sociales et les règles de comportement sont transmises et maintenues. Être aliéné, c'est en quelque sorte être prisonnier d'un langage qui rend étranger à soi-même, c'est vivre par procuration, s'identifier à un ordre que l'on n'a pas produit.

Quelques années plus tard, le directeur de la *Volkshochschule der Ostkantone* (VSH), la «filiale» germanophone de l'ISCO, m'a contacté pour présider une défense de mémoires. Avant d'accepter, j'ai lu quelques documents relatifs à la démarche de l'institution. Ainsi, j'ai découvert, à mon grand étonnement et à ma grande satisfaction, qu'elle rejoignait celle de Paulo Freire: se baser sur l'expérience des «apprenants», partir de la relation dialectique entre la réflexion et l'action, former des hommes et des femmes capables de prendre en main leur histoire et de transformer le monde.

Le concept de *Culture ouvrière* m'a également touché. La Culture, c'est toute l'action de l'homme, sa faculté d'avoir prise sur sa propre réalité. Au Brésil, Paulo Freire a codifié cette conception de la Culture sous forme de tableaux qui servent à stimuler les discussions sur la Culture à partir d'objets ou de situations connues. Un des tableaux représente un vase en argile contenant un bouquet de fleurs.



© REPORTAGE PHOTO & 69

Durant la discussion, les participants du «Cercle de Culture» constatent que l'argile (nature) a été convertie en récipient (Culture) et que les fleurs qui, dans les champs, appartiennent à la nature, se transforment en un élément de Culture quand on les arrange dans un vase. En outre, ces fleurs sont représentées dans la décoration du vase même: la nature, transformée en Culture, se transforme à son tour en un symbole graphique.

APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Du point de vue économique, tout comme dans l'optique de l'emploi, la possibilité pour un individu de continuer à se former tout au long de sa vie revêt une importance croissante. Les emplois anciens migrent en direction des pays à plus faible coût de main-d'oeuvre, tandis que les nouvelles technologies créent, au fur et à mesure de leur évolution rapide, des emplois encore inconnus il y a peu, ou modifient radicalement les connaissances qui étaient jusqu'alors nécessaires pour exercer une profession particulière.

Il est ainsi désormais impératif pour les individus d'actualiser leurs compétences et leurs aptitudes tout au long de leur vie professionnelle. Mais ce qui vaut pour les compétences professionnelles proprement dites, est également valable pour les acteurs sociaux du monde du travail. Et c'est là que les formations proposées par l'ISCO trouvent tout leur sens.

D'après l'UNESCO, les systèmes de l'enseignement supérieur se retrouvent confrontés à un triple défi: améliorer leur flexibilité en termes d'accès et de sortie, reconnaître les qualifica-

tions acquises à travers l'expérience professionnelle et élaborer de nouveaux programmes adaptés à l'évolution des besoins sociaux et économiques. Cela implique la mise en place de partenariats pour resserrer les liens avec le monde du travail.

L'ISCO a parfaitement relevé ce défi: «Conçu très tôt en partenariat avec le monde universitaire, l'Institut a toujours visé à créer un lieu de rencontre entre le monde du travail et le monde des intellectuels. Non pas sur le mode paternaliste ou hiérarchique, mais bien sur un mode égalitaire: l'apprentissage se devait d'être mutuel et enrichissant pour tous les partenaires.»

Le but et les finalités de l'ISCO - tels que définis sur le site Internet - pourraient inspirer d'autres institutions d'enseignement: «Depuis sa création, l'ISCO a pour but de donner à des hommes et des femmes aussi nombreux que possible la capacité d'allier formation et action, expérience concrète et réflexion; de rendre les étudiants efficaces dans l'animation des structures dont ils sont les membres, de les renouveler dans leur doctrine et dans leur action et de les entraîner vers la réalisation de projets conformes aux besoins des hommes et femmes d'aujourd'hui et de demain. Les buts de l'ISCO se traduisent en finalités particulières qui visent à former des acteurs de changement, dans la perspective de création d'une société plus égalitaire, plus solidaire et plus juste, par le déploiement de l'action collective [...]; permettre aux étudiants d'acquérir des outils techniques et méthodologiques d'analyse et de compréhension critique des enjeux de la société et de construction de l'action collective.»

UN BEL EXEMPLE DU WIN-WIN

Pour les initiateurs de l'ISCO, il était évidemment important d'avoir une reconnaissance universitaire. Le lien institutionnel avec les FUNDP se concrétisait de deux façons: les défenses de mémoires étaient toujours présidées par un professeur de l'Université namuroise et les diplômes étaient signés par le recteur de l'Institution.

Parmi les collègues des FUNDP qui ont été actifs dans le partenariat, citons - par ordre alphabétique - Pierre Maon, Jean Nizet, Natalie Rigaux et Paul Wynants. La liste est loin d'être exhaustive. L'implication de ces personnes ne se limitait nullement à la lecture des mémoires et à la présidence des défenses. Il convient de mentionner également la participation à des journées pédagogiques et les innombrables contacts personnels.

La relation dialectique entre la réflexion et l'action qui caractérise la démarche de l'ISCO, a «déteint» sur les FUNDP. Par exemple, on peut citer la recherche interdisciplinaire *Compétence langagière, école et société en crise*, dont deux des promoteurs étaient proches de l'ISCO et qui s'est inspirée des modèles de la recherche-action et de l'enquête consciencieuse. Certains de mes cours de linguistique ont aussi été directement influencés par l'ISCO.

Bref, pour l'Université, tant au niveau de la recherche que de la formation, il a toujours été utile de créer et de développer des liens avec les acteurs sociaux du monde du travail et du milieu associatif, notamment ceux qui travaillent en éducation permanente et en action collective avec des adultes. Ces deux univers se complètent et se nourrissent des apports de l'un et de l'autre.

Malheureusement, en septembre 2012, la collaboration structurelle prendra une nouvelle forme. Les futurs diplômés ne seront plus signés par le recteur de l'Université namuroise. Et le grade de «bachelier en sciences du travail» ne sera pas attribué. Mais, en contrepartie, les diplômés de l'ISCO seront reconnus dans le cadre de la promotion sociale comme formation d'adultes qualifiante en action collective. Espérons que ce changement de cap ne brise pas les synergies avec les FUNDP, car ce serait une perte pour les deux parties.

La volonté de continuer la collaboration est partagée de chaque côté. Des rencontres ont eu lieu, en octo-

bre 2010 et en mai 2011, entre les responsables de l'ISCO et le nouveau recteur, le Professeur Yves Poulet. Lors de ces rencontres, un contact avec la Cellule de formation continue des Facultés a été amorcé. Par ailleurs, l'ISCO a décidé de continuer à faire appel à des professeurs des FUNDP pour donner des cours mais aussi pour faire partie des jurys de mémoires des étudiants, comme acteurs externes, afin de continuer à bénéficier d'un regard scientifique et critique sur les travaux des étudiants.

Qu'en est-il de *Volkshochschule der Ostkantone* dont je suis particulièrement proche, étant originaire de la région de Saint-Vith? J'avais personnellement interpellé le Ministre Oliver Paasch sur la possibilité de faire reconnaître le diplôme de l'ISCO germanophone comme baccalauréat en Sciences du travail, éventuellement dans le cadre de la *Autonome Hochschule in der Deutschsprachigen Gemeinschaft* (née de la fusion de trois institutions d'enseignement supérieur de différents réseaux). Cette proposition n'ayant pas abouti, une solution similaire à celle trouvée en Communauté française, à savoir une reconnaissance dans le cadre de la promotion sociale, est actuellement étudiée. Il faudra être créatif, car les décrets ne sont pas identiques.

L'histoire de ce partenariat reste encore à écrire. Qu'est-ce qui a motivé les initiateurs? Les liens étaient-ils surtout personnels ou structurels? Quel a été le rôle de la *Fondation Travail-Université*? Comment se fait-il que la FOPES n'ait pas été associée à la même institution universitaire? Les attentes de la société vis-à-vis de l'ISCO ont-elles changé au fil des années? Voilà quelques-unes des nombreuses questions qui peuvent être posées. L'originalité de ces collaborations continue à interpeller. On pourrait en faire le sujet d'un mémoire ISCO, voire d'une thèse de doctorat. ■

L'avenir du droit au congé-éducation payé

PAR FRÉDÉRIC LIGOT,
SECRÉTAIRE POLITIQUE DU MOC

Depuis 1962, l'ISCO a connu un essor important avec la mise en place de nombreux groupes d'étudiants un peu partout en Wallonie et à Bruxelles. Ce développement a largement bénéficié des retombées d'une série de législations successives accordant le droit à la formation pour les travailleurs: la loi sur la promotion sociale en 1963; sur le crédit d'heures en 1973 et, en 1985, la loi sur le congé-éducation payé (CEP).

Le CEP est ce droit reconnu aux travailleurs de s'absenter de leur travail durant un certain nombre d'heures pour suivre des formations, tout en maintenant leur rémunération. Actuellement, ce droit est réservé aux travailleurs du secteur privé et à certains contractuels des entreprises publiques autonomes à condition qu'ils soient occupés à temps plein ou au moins à 4/5e temps. Les travailleurs à temps partiel peuvent également y avoir droit sous certaines conditions. Dès les années 80, le lien étroit entre l'ISCO et le CEP a influencé l'organisation de la formation d'adultes. Réaliser un dossier consacré à l'évolution de l'ISCO sans aborder l'évolution du CEP et ses enjeux semblait peu pertinent.

UN ENJEU HISTORIQUE POUR LES TRAVAILLEURS

Le combat pour l'émancipation culturelle du monde du travail occupe une

place tout à fait centrale dans l'histoire du mouvement ouvrier belge. Grosso modo, cette lutte s'est focalisée sur deux revendications de même «nature»: tout d'abord, une instruction scolaire gratuite et obligatoire pour tous les enfants, et d'autre part, l'acquisition de «droits culturels» pour les travailleurs «adultes». Le droit au congé-éducation payé, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est précisément l'un des acquis importants de ce combat pour l'émancipation des travailleurs. Et c'est la raison pour laquelle il doit être défendu coûte que coûte. Par principe, un droit acquis ne l'est jamais définitivement. Et c'est tout particulièrement vrai pour le droit au CEP qui, ayant déjà subi quelques attaques frontales par le passé, risque encore de sortir diminué des accords institutionnels négociés pour le moment au niveau fédéral.

Impossible en quelques lignes de retracer la longue histoire de cette lutte pour l'émancipation culturelle des travailleurs¹. Rappelons simplement que, dès les années 30, les organisations ouvrières revendiquent un droit à la formation intégré à la journée de travail, via un système de crédits d'heures. Du côté du Mouvement ouvrier chrétien, la JOC et la CSC défendront, en 1959, l'idée d'octroyer aux jeunes travailleurs (âgés de 14 à 25 ans) six jours de congé «culturel» pour leur permettre de suivre des formations générales. Au début des années 60, ces diverses revendications seront traduites en dispositifs légaux qui octroient aux travailleurs un droit à l'émancipation socioculturelle (qu'une scolarité courte ne permettait pas d'as-

surer à elle seule), mais également à la formation professionnelle (plutôt comprise selon une logique de réadaptation et de promotion professionnelle). S'en suivra l'instauration du système du «crédit d'heures» en 1973, qui s'adresse aux adultes de moins de 40 ans désireux de terminer ou de compléter leur formation scolaire de base, pour finalement être remplacé par la loi du 22 janvier 1985 sanctionnant la mise en place du droit au CEP dans sa formule actuelle. Cette nouvelle législation, abandonnant toute limite d'âge et le principe de progressivité de remboursement de la rémunération qui prévalaient jusque-là, va littéralement «booster» l'usage des «crédits d'heures» en permettant à tous les travailleurs à temps plein du secteur privé de s'absenter de leur travail pour suivre une formation (y compris universitaire), sans perte de salaire. Ce dispositif reconnaît tant les formations générales (essentiellement de courtes durées et organisées par les services syndicaux de formation) que les formations professionnelles (enseignement de promotion sociale, formations des classes moyennes, sectorielles, universitaires et autres formations agréées, comme l'ISCO). Quant à son financement, il repose, d'une part, sur une cotisation (0,04%) des salaires du secteur privé et, d'autre part, sur une cotisation du budget de l'Etat.

DANS LA TOURMENTE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Le succès exponentiel rencontré par ce droit au CEP va néanmoins assez vite générer un problème structurel de financement, aggravé notamment par l'importance croissante de l'utilisation du CEP par les formations sectorielles (le plus souvent, des formations imposées d'adaptation professionnelle directement liées aux nouveaux besoins des entreprises).

Il en résultera une succession de réformes du CEP qui, à chaque fois, reverra à la baisse le nombre d'heures de formation admises, réduisant ainsi, de facto, le droit individuel des travailleurs à l'émancipation socio-culturelle et, notamment, leur possibilité de suivre une formation générale «longue». Ainsi, une première attaque frontale a lieu en 1995 et aura pour conséquence une diminution de la moitié des heures de formation admises (passant de 240 à 120 heures/an pour les formations profes-

sionnelles et de 160 à 80heures/an pour les formations générales). Une seconde diminution des montants horaires admissibles sera promulguée en 2006 par le Gouvernement qui injectera, par ailleurs, la même année près de 59 millions d'euros dans le dispositif pour pallier à son déficit chronique².

Un article publié à l'époque dans la revue *Démocratie* dénonçait déjà la situation et ses dérives communautaires: «*En réduisant les plafonds d'heures auxquels les travailleurs ont droit, on ne touche en effet que les formations relatives longues, à savoir les formations de promotion sociale, les formations supérieures, les formations d'éducation permanente, laissant en même temps sauves les formations sectorielles. Ce faisant, on met en application une xème version du célèbre adage ultra, néo ou tout simplement libéral: mutualiser les coûts et privatiser les bénéfices. En Belgique, où tout prend une dimension communautaire, on risque de plus de filer tout droit vers un scénario que certains souhaitent peut-être secrètement: rapatrier ce droit fédéral qui présente indéniablement une dimension de sécurité sociale vers les régions et communautés*»³. Ce qui n'était encore à l'époque qu'un scénario est, malheureusement, désormais une réalité. La réforme de l'Etat actuellement négociée prévoit d'inclure le dispositif du CEP dans le paquet de compétences qui seront défédéralisées pour être confiées aux Communautés et Régions. Plus précisément, la note du formateur Elio Di Rupo prévoit sa pure et simple régionalisation. Et c'est sans doute là l'un des pires scénarios que l'on pouvait imaginer. Car une régionalisation de ce dispositif risque de profondément dénaturer un droit qui est, avant tout, un droit culturel: le droit à l'émancipation sociale et intellectuelle des travailleurs. En effet, rapatrier le dispositif du CEP au niveau des régions, c'est prendre le risque de le réduire à un simple outil de politique d'emploi et de formation. Les employeurs ont d'ailleurs depuis longtemps déjà compris l'intérêt qu'ils pouvaient tirer du

CEP en utilisant le dispositif pour «mutualiser» leurs coûts de formation professionnelle et assurer ainsi, sur le dos de la collectivité, leurs besoins de reconversion et d'adaptation industrielle. Une régionalisation du CEP constituerait, en quelque sorte, l'aboutissement ultime de cette logique «utilitaire», cadennassant l'utilisation du CEP dans les limites des besoins du marché du travail et du développement économique.

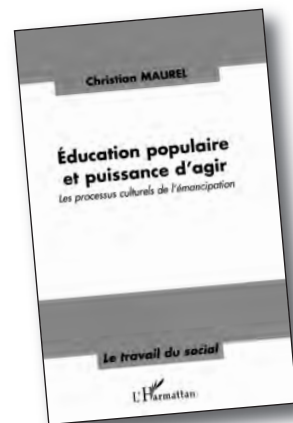
Notre revendication au MOC est évidemment tout autre et notre souci principal est de préserver coûte que coûte le CEP comme un droit culturel, au risque de voir cette réforme institutionnelle brader un acquis essentiel du mouvement ouvrier et un outil important d'émancipation individuelle et collective. C'est la raison pour laquelle, puisque le CEP n'échappera pas à une défédéralisation, le MOC demande que le dispositif soit non pas régionalisé mais communautarisé. Car, en faisant du CEP une compétence communautaire, on le sauvegarde dans le giron des politiques culturelles et d'enseignement (aux côtés notamment de l'éducation permanente et de la promotion sociale) dont la finalité est la promotion de l'éducation tout au long de la vie et l'émancipation sociale et culturelle.

A l'heure d'écrire ces lignes, nous n'avons encore aucune certitude quant au sort qui sera finalement réservé au CEP, même si rien ne pousse vraiment à l'optimisme. Quoi qu'il en soit, et surtout si le scénario du pire devait se concrétiser, il nous faudra évidemment monter au front pour sauver tout ce qui peut l'être. ■

1. A ce propos, voir ACCS & MOC, *Regards croisés sur l'Education Permanente 1921 à 1976*, Bruxelles, EVO-Société, 1996, p. 56-64; COENEN, M.-Th., La formation et l'information des travailleurs adultes: un enjeu permanent, dans *Le Mouvement ouvrier chrétien 1921-1996. 75 ans de lutte*, Bruxelles, Ed. EVO-Histoire, 1996, p. 119-156.
2. «Le Congé éducation payé de nouveau mis à mal» (Dossier), dans *L'Esperluette*, n° 49, juillet-septembre 2006, p. 19-21.
3. JACQUES, Th., «Congé-Education: Droits culturels en péril!», dans *Revue Démocratie*, 1^{er} novembre 2006.

«Éducation populaire et puissance d'agir»¹

Une traversée réflexive (1^E PARTIE)



PAR CHRISTIAN BOUCQ, PERMANENT CIEP COMMUNAUTAIRE

Invité par le Conseil Supérieur de l'Éducation Permanente en juin dernier², le sociologue et philosophe Christian Maurel a présenté les thèses de son dernier ouvrage intitulé «Éducation populaire et puissance d'agir»³: un titre qui nous a interpellés à bien des égards.

Comme probablement beaucoup de participants à ce colloque, j'ai retrouvé dans ses propos un certain nombre de questions, de constats et de pistes similaires à celles, que pour ma part, j'ai entendues, croisées et travaillées avec mes collègues au cours des animations et formations, mais aussi lors d'accompagnement de groupes et de professionnels de l'animation et de l'éducation permanente. Je me plais donc à trouver ici un ouvrage de synthèse qui structure et énonce des pistes politiques et méthodologiques éclairantes et (im)pertinentes. La densité, et je l'avoue, l'engouement pour le propos m'ont amené à en faire une lecture sinon exhaustive, du moins détaillée, plus qu'une simple synthèse. La traversée que je vous propose est aussi jalonnée de questionnements et de réflexions personnels qui puisent leurs racines dans ma pratique professionnelle et mes expériences de terrain.

UN AUTEUR ENGAGÉ ET SITUÉ

Tout d'abord, il importe de signaler que les propos de Christian Maurel sont légitimés par un parcours de réflexion comme scientifique, mais aussi comme professionnel de l'associatif et militant engagé. Le tout est enrichi par des expériences de recherche-action (qu'il se plaît à reprendre, sous le vocable d'«action-recherche», plus conforme à un ordonnancement des priorités). Cet engagement entamé (formellement) au sein d'un collectif national en réseau -intitulé «Éducation populaire et transformation sociale»- s'est poursuivi par un processus de questionnements mené avec des acteurs de terrain au cours de nombreuses étapes. Ce parcours aura permis de construire et de valider les hypo-

thèses et les analyses, mais aussi d'ouvrir des perspectives dans une démarche d'éducation populaire. En Communauté française-Fédération Wallonie-Bruxelles (CF-CWB), on fait référence à la terminologie d'Éducation permanente (EP)⁴.

UN EFFORT DE CLARIFICATION ET DE CONTEXTUALISATION

Le second intérêt de l'analyse de Christian Maurel est de répondre successivement à deux objectifs: d'une part, éclaircir différents concepts relatifs à l'EP habituellement nommés sans qu'ils soient compris (au sens d'appropriation consciente) et mis en perspective; d'autre part, légitimer l'EP en formalisant et réactualisant son cadre d'action. Pour ce travail d'élucidation, il s'inspirera d'auteurs et de penseurs qui ont marqué l'histoire

notamment dans les domaines de la politique, de la philosophie, de l'économie⁵.

Mon analyse vous propose quelques réappropriations sous forme de questions qui peuvent s'adresser, entre autres, aux animateurs et animatrices en EP. Ces questionnements sont susceptibles de mobiliser leurs réflexions et éventuellement d'affiner leurs méthodes et les évaluations de leurs actions.

L'ÉDUCATION POPULAIRE: ÉQUIVOQUES ET HYPOTHÈSES

Comme de nombreux animateurs-trices en EP, Christian Maurel est confronté à la difficulté de définir les concepts tels qu'«éducation populaire», qui sont paradoxalement peu «populaires» lorsqu'ils sont accolés «alors que séparés, ils sont largement usités par le grand public, tous groupes sociaux et classes sociales confondus» (p. 10). La confusion est permanente parce que, nous dit-il, ces mots renvoient tantôt à des pratiques tantôt à des perceptions. De plus, l'EP se défend comme secteur institutionnalisé alors que, par essence, elle est trans-champs. Elle est partout et nulle part, mais pas dans un espace délimité et, qui plus est, elle subit une indétermination de situations: entre formation, éducation, animation socio-éducative et socioculturelle, les occasions de confusions et de perplexité sont légions. Cela amène donc Ch. Maurel à défendre l'hypothèse selon laquelle, justement, l'EP est à prendre comme une praxis particulière, une expérience vécue qui se construit par l'action et qui, dans le même temps, produit de l'action.



© REPORTAGE PHOTO & 69

L'ÉDUCATION POPULAIRE N'EST PAS L'ÉDUCATION DU PEUPLE

Reprenant l'histoire depuis Condorcet, Ch. Maurel retrace les différentes conceptions idéologiques qui ont orienté les pratiques et champs d'intervention de l'EP. Au départ, l'EP renvoie à un «art de s'instruire soi-même», donc à la promotion d'un individu entreprenant. Aucune allusion n'était faite alors à des actions collectives. L'idée même d'éduquer était «vulgaire». Au XIXe siècle, l'EP se profile ensuite comme la dimension culturelle du mouvement ouvrier qui construit du syndicalisme (mais aussi des mutuelles et des coopératives) à partir des «productions de savoirs, des représentations et de la construction de signes propres à un groupe social en conflit» (p. 23). Dès ce moment, des alliances et des tensions fécondes se construisent de manière évidente entre les intellectuels, les créateurs, les travailleurs et leurs leaders. Cependant assez rapidement, émerge une confusion avec des principes d'enseignement, dispensés par des intellectuels généreux, mais qui se pensent comme seuls détenteurs du savoir qu'il s'agirait d'inculquer au peuple. Dans les années 30, la France, de manière formelle, fait émerger successivement la «popularisation de la Culture», puis la «décentralisation et ensuite la démocratisation de la Culture».

Ce parcours historique fort intéressant montre, à bon escient, les évolutions conceptuelles relatives à la Culture et met en évidence les combats idéologiques et stratégiques qui les accompagnent. Ainsi, Ch. Maurel fait référence à des options straté-

giques différentes, telles que la construction d'un socialisme par la création d'une Culture ouvrière autonome et distincte de la Culture bourgeoise ou par l'appropriation de toutes les Cultures créées par l'humanité, et donc y compris celles laissées par le capitalisme (version du Parti Communiste français (PCF) reprise de Lénine et Trotsky). Chacune de ces stratégies visait la transformation sociale, tout comme nous la retrouvons aujourd'hui inscrite mais beaucoup plus mêlée probablement dans le Décret de la CF-WB sur l'Éducation permanente de juillet 2003 ou dans les secteurs qui y font référence.

LES TRANSFORMATIONS DE SOCIÉTÉ NE FONT PAS NÉCESSAIREMENT LA TRANSFORMATION SOCIALE

Dans son travail de clarification, le sociologue distingue deux réalités souvent sujettes à confusion: «les transformations de société» et «la transformation sociale». Les premières ne sont que le résultat d'une évolution permanente des processus technologiques et socio-économiques existant, la seconde est une «posture d'acteurs sociaux engagés individuellement et collectivement dans une transformation réfléchie de la société et la construction d'autres rapports sociaux et politiques entre les hommes» (p. 31).

Afin d'éclairer la distinction entre «transformation des sociétés» et «transformation sociale», l'auteur recourt au paradigme explicatif de Marx sur l'organisation et la transformation des formations sociales. Cela le

conduit à présenter l'EP comme un travail culturel et en interroger les pratiques de terrain menées aujourd'hui dans le secteur. Les éclairages et questionnements qu'il développe au travers de son cadre d'analyse, peuvent nourrir la réflexion sur les pratiques ou les stratégies qui influencent l'évolution de nos modes d'action en EP.

QUELQUES CONSTATS INTÉRESSANTS

• Transformation des «forces productives matérielles»

Décrites par Marx comme «éléments de conflit avec les modes de production qui ouvraient à une période de révolution sociale», les «forces productives matérielles» ont cédé la place à des forces productives «immatérielles» qui ont entraîné une dispersion et un éloignement de l'adversaire (voire de l'adversité et même, selon Touraine, la disparition des mouvements sociaux selon les modèles passés), et une confusion des champs. En effet, les NTIC et les outils de communication investissent et modifient les lieux de domination tant dans l'espace économique et de travail que dans les espaces privés, sociaux, politiques et culturels. On voit assez vite que les effets de vitesse, de diffusion et de modes d'organisation induits par les médias et surtout par l'usage d'Internet mettent les individus en risque de «rupture numérique» par manque d'accès aux NTIC, mais aussi en risque de domination avec une certaine perte de contrôle sur les informations qui les concernent et qu'ils diffusent parfois eux-mêmes. Dans le même temps, les opérateurs associatifs et les mouvements sociaux peinent parfois à s'adapter eux-mêmes à ces NTIC, par idéologie parfois, par manque de compétences ou de moyens aussi. De plus, ces réseaux prétendent «sans pouvoir vertical» occultent parfois l'existence d'un pouvoir réel sournois et invisible qui fragilise et divise encore plus les individus. La question actuelle de l'action de l'EP comme lutte par le culturel est également perturbée par ces évolutions.



• Modification de la production des savoirs et de la connaissance

L'auteur invite les milieux intellectuels et les groupes engagés dans l'action sociale à réfléchir davantage conjointement sur les modes de diffusion du savoir et sur les questions relatives à l'analyse des effets culturels et sociaux des évolutions technologiques. Bien que comme en France, il y a parfois un hiatus entre l'expertise de l'acteur de terrain et celle du chercheur, nous pouvons en Belgique nous féliciter de l'existence de nombreux croisements entre ces deux univers. La Fondation Travail-Université (FTU), par exemple, articule ses recherches au monde du travail⁶, tout comme les services d'études des organisations du mouvement ouvrier et certaines associations d'éducation permanente. Le décret de 2003 sur l'EP confirme cet intérêt de croiser recherche et expertise de terrain, au travers de la formation des cadres et de l'axe 3.2 valorisant les publications d'études et d'analyses sur les enjeux de société par et pour les membres du secteur. En contrepoint, les contraintes de contrôles, de calculs bureaucratiques et de justifications induisent la production d'actions ou d'articles, études en autonomie, contrecarrant ainsi le principe énoncé de la coopération.

Et, pour atténuer encore ce tableau plutôt positif, nous pouvons tout de même faire ressortir quelques paradoxes posés à la formation des cadres culturels comme, par exemple, la tension existant entre formation certifiante et formation militante. Comment combiner à la fois l'obtention d'un diplôme reconnu dans le monde académique et valorisable en termes d'emploi (et dont sont aussi demandeurs les participant-e-s) d'une part et les spécificités pédagogiques, rôles et apports culturels des formations appartenant à l'EP d'autre part. Il faut aujourd'hui inventer, dans cette matière comme dans bien d'autres en matière culturelle, de nouveaux espaces trans-disciplines ou trans-champs pour résoudre ce paradoxe. Ces interpellations subies aujourd'hui



© REPORTAGE PHOTO & 69

seulement par les institutions qui cherchent réponses par des innovations, ne méritent-elles pas d'être abordées conflictuellement dans un espace consacré aux débats de société et qui intègre les acteurs de l'EP et ceux des secteurs de la formation professionnelle et académique, plutôt que dans des lieux imperméables les uns aux autres et pour lesquels ces mêmes acteurs, minimisés, subissent finalement les décisions bureaucratiques européennes d'où ils sont absents ou exclus? Et quel que soit le niveau, on constate que les décisions sont pilotées essentiellement par les intérêts du monde économique dominant.

Un autre exemple interpellant concerne le financement via le Congé-éducation payé (CEP) de la formation professionnelle de longue durée. Gagné de haute lutte par le mouvement ouvrier pour garantir aux travailleurs le droit culturel majeur de continuer à apprendre ou d'adapter leurs savoirs -selon leurs souhaits et projets- durant leurs heures de travail, ce droit est aujourd'hui raboté notamment en raison de dérapage et d'abus de la part du banc patronal, tout en faisant aussi l'objet d'enjeux de négociations institutionnelles communautaires⁷. Utilisé pour recycler leur personnel afin de qualifier leur main-d'œuvre et ce faisant, d'augmenter la productivité des entreprises, ce droit à l'émancipation individuelle et collective des travailleurs est détourné au service de la performance économique, accroissant ainsi encore les rapports de domination vis-à-vis de ces travailleurs.

• Émergence du réseau

Christian Maurel évoque également l'émergence des nouvelles formes d'organisations et d'actions socioculturelles qui, sous l'impulsion des NTIC, se sont développées «en ré-

seau». Comme l'auteur, je ne souscris nullement aux thèses d'une inéluctable disparition des organisations, associations et mouvements historiquement construits sur des modèles hiérarchiques. Néanmoins, je suis effectivement convaincu que ces organisations passent ou devront passer par des refontes et transformations culturelles profondes d'elles-mêmes et de leur manière de fonctionner. Comment aujourd'hui intégrer ces modes de communication directe, qui modifient les modes d'accès aux informations mais aussi aux décisions, tout en ne leurrant personne quant aux réalités des pouvoirs culturels dominants qui dépassent, et de loin, le cadre de ces organisations?

• Le rôle des formes artistiques et culturelles dans les transformations sociales

Pour Christian Maurel, il est nécessaire de s'interroger sur la place laissée aux formes artistiques et culturelles dans les transformations et bouleversements sociétaux. Selon lui, si l'art doit être analysé comme un acte social et politique, il faut éviter que les artistes soient instrumentalisés et réduits à des outils au service de finalités qui, quelque louables qu'elles soient, sortiraient l'art de sa capacité propre à construire et déconstruire les représentations du monde et des transformations en cours. La question de nos collaborations avec les artistes et envers l'art actuel doit également être posée. Pour revenir à nos pratiques en EP, par le passé, l'art a fait partie intégrante des programmes de formation scolaire mais aussi dans les formations militantes (notamment à l'ISCO au sein duquel un module était spécifiquement réservé à la dimension artistique et à l'histoire de l'art, vue comme émancipatrice).

Dans un autre registre, il n'est pas rare de voir les actions syndicales et militantes croisées avec des activités artistiques (chant, théâtre, parfois cinéma, etc.). Souvent découplées, ces activités sont aujourd'hui majoritairement appropriées par les espaces définis comme «culturels», voire -et c'est une perspective enthousiasmante- réinventées subversivement dans les espaces publics ou via des arts issus, par exemple, du Hip Hop. On peut citer à titre d'exemple le *Festival du film social «Vivre debout»*, initiative née en Brabant wallon de la rencontre entre des citoyens engagés, des associations syndicales et d'EP.

CULTURE, VOUS AVEZ DIT CULTURES?

Se basant sur l'analyse du sociologue français Jean-Claude Passeron, Ch. Maurel distingue trois sens au terme «Culture», à savoir:

- La Culture comme style de vie, donc comme «habitus» (selon la terminologie bourdieusienne), c'est-à-dire la construction et la consolidation des systèmes sociaux;
- La Culture comme langage, comme un acte déclaratif, un propos et un discours qui témoignent et représentent le monde;
- La Culture comme œuvres valorisées (c'est-à-dire les arts, les rites, les fêtes et les savoirs légitimés).

On saisit cependant que les frontières entre ces trois sens sont floues, par exemple, lorsqu'on se penche sur la place laissée aux formes de Cultures dites émergentes (les courants Hip Hop et leurs différentes formes d'expression), qui sont marginales autant que marginalisées mais vives, significatives et signifiantes d'une réalité

culturelle contemporaine en effervescence.

Pour ne pas faire une lecture statique et étriquée de ces définitions, certes éclairantes, il convient de ne pas «limiter la Culture à des objets, des manières d'être et des systèmes de pensées»: la Culture s'est construite sur «un ensemble de rapports sociaux et de pratiques, inconscientes ou non qui agissent dans le sens d'une reproduction ou de consolidation des systèmes sociaux ou comme mise en cause, contestation ou reconstruction de ces systèmes» (p. 46). Du point de vue des acteurs en EP, différentes formes de Cultures peuvent être distinguées aisément comme porteuses des valeurs dominantes. Dans nos espaces culturels, nous nous érigeons facilement en hérauts de la critique des industries culturelles. Par contre, il est moins évident de mettre à la conscience et en interpellation critique les dominations plus surnoises, et pourtant combien prolixes, d'actions culturelles ou de politiques culturelles de «pacification sociale» ou de réparation sociale (Culture nommée par d'aucuns de socio-sécuritaire). Certains artistes se méfient alors, à juste titre, d'être récupérés dans des opérations où le socio-artistique serait réduit à un exutoire, voire un colmatage des expressions de souffrance. A titre d'exemple, nous pouvons nous interroger sur l'affectation de moyens humains (des travailleurs à mission sociale) et financiers affectés aux CPAS pour «faire de l'action culturelle», qui n'est que rarement l'objet d'une réelle transformation des relations des usagers avec leur environnement, et a priori, avec ledit CPAS.

La question est donc de définir une Culture qui serait réellement productrice d'émancipation «politique», individuelle et collective.

LES ACTIONS SOCIOCULTURELLES AMBIVALENTES ET CONTRADICTOIRES

Ch. Maurel analyse aussi ce qui est repris sous le vocable global d'«actions socioculturelles» (ASC) et qui reprend l'EP. Pour lui, ces ASC reprennent une série d'ambivalences qui, au final, édulcorent et opacifient l'EP et ses objectifs. Il distingue six types d'ambivalences qui correspondent à six regards posés à partir de finalités ou d'effets de l'ASC. Afin de

les rendre plus concrètes, nos observations, lectures et questionnements personnels seront mis en parallèle.

• Les ambivalences socio-économiques

Les ASC agissent-elles comme reproductions ou comme transformations des modes de production? Et là, c'est moins dans le discours prôné que dans les actes posés que l'intérêt du regard critique se pose. Et ce, jusque et y compris, comme identifié par Boltanski et Chiapello dans «Le nouvel esprit du capitalisme»⁸, dans les modes d'organisation du travail du secteur de l'EP, qui consacre de plus en plus les responsabilités individuelles au prix de la sécurité matérielle et psychologique.

• Les ambivalences politiques

La dualité est ici de questionner l'ASC comme action d'intégration ou de subversion. Il s'agit d'abord de questionner nos organisations, issues d'un modèle de concertation sociale dont la réussite est la participation au plus près des décisions. Que ce soit sur le modèle des commissions consultatives dans les secteurs économiques, de santé ou de la Culture ou dans l'accès d'un nombre important de militant-e-s issus de l'EP dans les fonctions politiques (j'en fais partie!), les ASC permettent une plus grande participation effective de la société civile dans les lieux de débats sur des enjeux réels. Mais encore faut-il s'interroger en permanence sur les capacités d'autonomie face aux institutions dont ils sont membres. Et alors, le dilemme de l'éthique de responsabilité face à l'éthique d'engagement se pose, et sans devoir les rejeter dos à dos, il convient d'évaluer de manière rigoureuse, régulière et approfondie les effets de ces dualités assumées, avec et y compris les groupes ou personnes les plus éloignés de ces compréhensions.

• Les ambivalences sociales

Faut-il faire œuvre d'intégration ou de lutte contre l'exclusion? En quoi les opérateurs socioculturels agissent-ils



en réparation et intégration, dans des programmes d'urgence, d'actions ponctuelles ou dans des pratiques solidaires, de transformation sur le long terme, en coopération entre secteurs ou en simple coordination dûment partagée, voire en concurrence? En quoi garde-t-on la distinction de finalités d'actions au service de la Culture et non du social-tout nécessaire et utile soit ce dernier? «Traiter le social par le social permet de subsister, traiter le social par la Culture permet d'exister.»

Aujourd'hui, on constate parfois une réelle confusion entre l'EP et la cohésion sociale. Ainsi, si la mise sur pied et le développement de groupes de consommateurs solidaires (comme les GAC) sont éminemment enthousiasmants dans ce qu'ils augurent d'une prise de conscience d'une qualité de vie, d'une critique de notre société de consommation et d'un retour à une nécessaire cohésion sociale de proximité, j'ai néanmoins peine à croire qu'il s'agisse d'une réelle transformation sociale en ce qu'elle modifierait les rôles assignés-y compris en regard de l'industrie alimentaire- et pas seulement au vu du bien-être d'une classe sociale. Entendons-nous bien, sans jeter l'opprobre sur ces actions auxquelles j'adhère, je m'étonne qu'on les classe comme travail sociopolitique d'émancipation, de transformation sociale et donc d'EP. De la même manière, on pourrait interroger certaines expériences de jardins solidaires quand elles ne visent pas une action collective transformatrice mais un partage de bien-être individuel.

• Les ambivalences culturelles

Au-delà de la tension bien connue entre démocratisation culturelle et démocratie culturelle, Christian Maurel met en garde contre des déviations issues d'une générosité pourtant indiscutable. Ainsi, à force de mettre au goût du jour la défense de toute Culture issue de tout groupe social identifié et a fortiori les plus dominés comme hautement valorisable, on risque parfois de ne pratiquer qu'une «inversion illusoire de la légitimité cul-

turelle dominante qui maintient, marque et renforce les rapports sociaux existants». Ici, l'auteur prône le dépassement de ce clivage démocratie-démocratisation par des pratiques expérimentées dans des croisements dynamiques et féconds entre acteurs, secteurs et champs différents, pour fomentier de nouvelles formes, hors des cadres et sentiers mille fois rebattus. L'école ouverte au monde, l'art pervertissant les débats redondants, les lieux de santé occupés comme espaces de création subversive par les patients et les médias peuvent être autant de manières de dépasser les frontières anciennes ou les frontières nouvelles. De même que les politiques instituant que tout rapport intergénérationnel est souhaité, mais en l'engonçant presque inéluctablement dans une rencontre sympathique entre personnes en maison de repos et enfants, soit entre des acteurs qui partagent, sans l'évoquer, la mise hors jeu, sous couvert de l'âge (trop ou trop peu), des décisions importantes qui les concernent.

• Les ambivalences sociopolitiques

Ici encore, il s'agit d'une invitation à l'évaluation des effets des réalisations des ASC, avec comme jauge, ou comme tension, l'orientation vers une école de la démocratie ou vers une école du pouvoir. Il s'agit de vérifier en quoi les pratiques émancipatrices ont permis l'apprentissage d'un usage du pouvoir différent de ce qu'il est dans son acception actuelle. Une série de questions interpellantes et pertinentes peuvent être posées: en quoi les avancées de démocratie participative ont-elles évolué? En quoi le droit de vote et l'accès à la citoyenneté se sont-ils ouverts effectivement aux nouveaux exclus que sont les immigrés par exemple? Comment les personnes issues de la formation en EP, dès lors qu'ils accèdent au pouvoir, mettent-ils en place des pratiques démocratiques innovantes? Font-ils de la politique autrement (plutôt que de nouveaux occupants de la politique)?

• Les ambivalences socioprofessionnelles

Le secteur de l'ASC, comme celui de nombreux métiers dits des sciences humaines, est aujourd'hui mis en

questionnement par ses travailleurs: la précarité des moyens du secteur, le manque de reconnaissance professionnelle auxquels s'ajoutent les tensions fréquentes entre les injonctions institutionnelles et les demandes sociales. Toutes ces conditions mettent souvent les professionnels comme les bénévoles, volontaires ou militant-e-s dans des crises d'identité professionnelle et un mal-être psychologique épuisants, qui s'expriment de plus en plus couramment par des replis corporatistes, l'isolement, la débrouille, l'abandon ou la démotivation du travail ou la maladie. Le dépassement de ces clivages par la construction de nouvelles identités professionnelles permettrait de résoudre ces difficultés. Cette construction identitaire repose sur une expérimentation pilotée, une vérification en cours de la capacité d'agir sur la confiance vis-à-vis du public, la transférabilité vers d'autres pratiques institutionnelles et, en fin de compte, l'appropriation par les uns et les autres de nouveaux rôles dans les lieux de pouvoir et de prise de décision⁹. Cette hypothèse qui relie les différents acteurs au travers d'une démarche d'expérimentation dénommée «praxis de l'éducation populaire» par Christian Maurel, est le fondement de ce qui est abordé dans la suite de l'ouvrage et pour lequel je vous invite à poursuivre la réflexion dans le prochain numéro. ■

1. MAUREL, Ch., *Education populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Paris, L'Harmattan, 2010 (Travail du social).
2. Lors de la journée d'études organisée par le Conseil Supérieur de l'Éducation permanente au Centre culturel d'Ottignies, le 17 juin 2011.
3. Du même auteur: *Education populaire et travail de la Culture. Éléments d'une théorie de la praxis*, Paris, L'Harmattan, 2010.
4. Pour éviter la confusion ou permettre au contraire l'appropriation selon les terminologies spécifiques, soit d'éducation populaire (utilisée en France) soit d'éducation permanente en Communauté française Wallonie-Bruxelles, j'utiliserai l'abréviation EP pour la suite de l'article.
5. Pour faciliter la lecture de l'analyse, je n'indiquerai pas ici systématiquement toutes les sources, auteurs et références qui fourmillent au fil des réflexions et sur lesquels s'appuie Ch. Maurel.
6. Chargée de faire le lien entre le MOC et les universités, la FTU étudie l'impact des NTIC sur le monde du travail.
7. Voir à ce propos l'article de Fr. LIGOT dans ce dossier.
8. BOLTANSKY, L. et CHIAPELLO, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Ed. Gallimard, 1999.
9. J'ai eu l'occasion de donner et de réaliser des formations-actions avec différents groupes de professionnels, en collaboration avec Marc Maeschalck, Laurence Blesin, Virginie Delvaux et Alain Loutte.



Du côté de la Communauté germanophone: la VHS-Institut de formation

PAR PATRICK MEYER,
DIRECTEUR DE LA VHS
ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CAB

Pour remplir ses missions éducatives, la «Volkshochschule der Ostkantone» (VHS, pendant germanophone du CIEP-ISCO) s'appuie sur un décret de la Communauté germanophone entré en vigueur en 2008 visant à soutenir la formation des adultes en milieu populaire. La formation et les projets en politique sociale forment la base et l'orientation du travail mené par la VHS-CAB, branche germanophone du CIEP-MOC. Nous présentons ci-dessous la spécificité de plusieurs projets de formation et un certain nombre d'initiatives qui sont développées, par la VHS-CAB, dans le champ social et culturel ainsi que dans le champ de l'insertion.

CONCEPTIONS PHILOSOPHIQUES DE LA VHS

Les idées sur la formation soutenues par la VHS ont des influences et caractéristiques diverses. Basée sur le «voir-juger-agir» prôné par Cardijn, la VHS vise à discerner les questions sociales actuelles et historiques au sein desquelles les principes suivants ont une importance toute particulière: l'éducation pour les adultes sur le long terme, la prise en considération des intérêts des participants et participantes dans la formation, l'orientation vers des pédagogies visant l'initiative et l'action.

En agissant sur base de ces principes, les acteurs impliqués dans la

VHS visent avec les participant-e-s au sein de la formation, à expliquer les problématiques sociales qui sont posées aujourd'hui dans les groupes et à développer des perspectives d'actions collectives. Au niveau méthodologique, l'orientation prise a pour objectif d'analyser la société dans son ensemble et de prendre en compte les interactions qui s'y produisent afin de pointer et remettre en cause les structures de pouvoir et de domination, sources des inégalités sociales et économiques. Le public avec lequel travaille la VHS se situe à la marge de la société et est aussi désireux d'agir à la transformation de son environnement politique, social et/ou culturel.

Concernant l'avenir de la formation, la VHS vise à faire reconnaître son diplôme au niveau 5 du système de certification européen sur base du modèle de partenariat développé récemment en Communauté française entre l'ISCO et l'enseignement de promotion sociale. Aujourd'hui, en Communauté germanophone, un dernier groupe termine sa formation selon l'ancienne formule au sein de laquelle le diplôme était contresigné par les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix.

JOB CAFÉ:

UNE EXPÉRIENCE DE FORMATION

Mené en collaboration avec les 9 CPAS de la Communauté germanophone, ce plan d'accompagnement individualisé fait appel aux méthodologies du job-coaching et/ou de la recherche active d'emploi et contient au moins les éléments suivants:

- l'établissement d'un bilan socio professionnel du participant;

- l'apprentissage par la consultation des offres d'emploi;
- la formation aux techniques de base de sollicitation et de recherche d'emploi;
- l'apprentissage des attitudes de travail;
- la prospection active en entreprise sur base du profil personnel et la promotion des mesures d'aide à l'embauche correspondant. Le plan d'accompagnement individualisé peut, si nécessaire, contenir des actions de formation.

Le Job Café permet aux participants de se réunir régulièrement pour échanger leurs expériences et pour mener activement une recherche d'emploi en groupe.

UN COURS D'ALPHABÉTISATION EN ALLEMAND

À la demande du ministère de la Communauté germanophone, la VHS donne des cours de langue pour les demandeurs d'asile et les émigrés afin de soutenir leur intégration dans le pays.

L'ACADÉMIE DU TROISIÈME AGE

À l'instar du Groupe de travail thématique du CIEP, l'Académie du troisième Age a été créée surtout pour répondre aux besoins des personnes d'un âge avancé. Travaillant sur base de la méthodologie spécifique de l'éducation permanente, les différents groupes se réunissent toutes les deux semaines pour traiter des problématiques culturelles, sociales, politiques qui les concernent.

UNE ENTREPRISE D'INSERTION SOCIO PROFESSIONNELLE: BISA

Créé en 1997 par la VHS avec le soutien de la Ville d'Eupen et du CAB (MOC), BISA est une organisation d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale qui a comme mission principale d'aider des personnes marginalisées (notamment des chômeurs, des personnes qui reçoivent l'aide sociale, des personnes handicapées,...) à se réinsérer dans la société soit en créant des emplois stables ou en les accompagnant vers un autre emploi. Cet accompagnement

se réalise au travers de différentes actions: des formations, des mises en situation de travail réel en étroite collaboration avec les différents CPAS dans le cadre de l'article 60§7 majoré et l'insertion dans la vie professionnelle. Depuis plus de 10 ans, cette entreprise de formation par le travail est chargée dans le cadre d'un projet de la VHS- Bildungsinstitut V.o.G de gérer le site de compostage de la Ville d'Eupen.

Lancée en octobre 1989, la phase initiale de ce projet comprenait une formation de protection du paysage et une formation en foresterie. Depuis lors, BISA s'est spécialisée dans le ramassage et le recyclage des déchets verts, en mettant à disposition du secteur privé et professionnel des conteneurs et en commercialisant divers produits de compostage. En décembre 2007, BISA a été reconnue par la Région Wallonne pour la valorisation du mélange composté en matières végétales et du paillis qu'elle produit. Depuis 2011, elle participe au ramassage des déchets ménagers.

Actuellement, BISA compte 5000 clients et dispose de 15 emplois. L'objectif poursuivi par l'entreprise est donc triple: écologique via la gestion des déchets verts, social pour son rôle dans l'accompagnement des personnes en difficulté face au marché du travail et économique puisqu'elle vise également la rentabilité. ■

POUR EN SAVOIR PLUS:

VHS- BILDUNGSINSTITUT VoG
 ROTENBERGPLATZ 19 - 4700 EUPEN
 TÉL.: 087/594630 - FAX: 087/594619
 COURRIEL: INFO@VHS-OSTKANTONE.ORG
 WWW.VHS-OSTKANTONE.ORG



© REPORTAGE PHOTO & 69

L'alpha d'un autre genre avec Vie Féminine

Chaque année, le 8 septembre «Journée Internationale de l'alphabétisation» est l'occasion de rappeler que l'analphabétisme est toujours une problématique actuelle en Belgique. C'est pourquoi, depuis toujours, Vie Féminine soutient et développe des activités d'alphabétisation pour et avec les femmes. En effet, la lutte contre l'analphabétisme doit s'inscrire dans une stratégie plus globale d'action pour le changement des conditions de vie des femmes et leur émancipation. Un atelier d'alpha à Vie Féminine n'est donc pas simplement un endroit où apprendre à lire et à écrire. C'est aussi un espace où être soi, où les apprenantes peuvent acquérir des clés pour mieux comprendre leur environnement, prendre conscience que les problèmes vécus ne sont pas individuels mais partagés avec d'autres femmes. Un endroit où expérimenter des solidarités avec d'autres femmes, où prendre des responsabilités et développer des projets.

La démarche prônée par Vie Féminine propose une alphabétisation conscientisante, avec le souhait de donner aux femmes fréquentant les ateliers des outils d'autonomie en leur donnant des outils pour s'inscrire pleinement dans une citoyenneté critique et active. Concrètement, il s'agit de leur permettre d'exprimer leurs réalités de vie, de stimuler leur esprit critique et d'amener des changements dans leur vie et plus largement dans la société. C'est ce qui donne un alpha d'un autre genre!

C'est dans le cadre de ces ateliers que des outils d'animation non sexistes, non discriminatoires et non racistes sont aussi développés. Ils vi-



sent à déconstruire les stéréotypes, à permettre d'aller à contre-courant des discours dominants, à valoriser les expériences inscrites dans une démarche collective et de démocratie participative.

FEMMES ET VIOLENCES URBAINES: UN OUTIL

Les violences à l'encontre des femmes ont été pointées, par un groupe de formatrices bénévoles de Vie Féminine Bruxelles, comme une thématique régulièrement abordée dans leurs ateliers. De plus, pour beaucoup d'entre elles, cette question était délicate à traiter avec les apprenantes. Dans le cadre d'une démarche d'alphabétisation féministe, le groupe de travail s'est focalisé sur la problématique des violences urbaines et plus spécifiquement sur la manière dont les femmes s'approprient l'espace public urbain. De cette réflexion et de ce travail est né un outil «Femmes et villes» destiné tout d'abord aux femmes fréquentant les ateliers d'alphabétisation et de français, langue étrangère, «Alpha féministe» de Vie Féminine.

Ces matériels pédagogiques sont développés avec un double objectif: alier l'apprentissage du français à une démarche féministe plus globale.



Source d'autonomie, ces outils espèrent favoriser un changement des conditions de vie des femmes et leur offrir un moyen de développer leur esprit critique, tout en leur apprenant le français. Moteur de discussion et de partage d'expériences, l'outil «Femmes et villes / violences dans l'espace public» va plus loin dans la démarche pédagogique et émancipatrice: il permet aux femmes de s'exprimer sur leur rapport à la ville et les difficultés rencontrées. Il permet également au groupe de développer une lecture de l'espace public et de son aménagement en termes d'égalité femmes- hommes. Cette lecture pourra même aller jusqu'à la rédaction de revendications. Au-delà de l'aspect ludique, cet outil a pour but d'impliquer les participantes et de les inviter à débattre sur des problématiques touchant aux droits des femmes ou à leur vie quotidienne. Cet outil permet aussi des animations avec d'autres groupes afin de les aider à s'exprimer sur l'espace public dans lequel les participants évoluent, de porter un regard critique et de réfléchir à d'autres activités porteuses de changements pour une ville plus égalitaire et agréable à vivre.

«Femmes et villes / violences dans l'espace public» se présente sous la forme d'une pochette composée de cinq fiches d'animation permettant d'aborder avec un groupe la question des violences envers les femmes dans l'espace public, d'un photo-lanage, de trois fiches techniques apportant à l'animatrice-teur quelques balises théoriques et d'une fiche présentant différents outils pour poursuivre la réflexion sur des thématiques connexes.

POUR INFO: HÉLÈNE SPITAEELS

TÉL.: 02/ 227.13.10.

COURRIEL:

COORDINATRICE-NATIONALE-HS@VIEFEMININE.BE

POUR COMMANDER L'OUTIL:

SECRETARIAT NATIONAL DE VIE FÉMININE

111, RUE DE LA POSTE - 1030 BRUXELLES

TÉL.: 02/227.13.00

FAX: 02/223.04.42

COURRIEL:

SECRETARIAT-NATIONAL@VIEFEMININE.BE

PRIX DU JEU: 30€ + FRAIS DE PORT

«L'austérité, ça pue» pour la JOCF

UNE CAMPAGNE

Suite à des réflexions menées avec les jeunes sur le thème «Faut-il vivre à tout prix?», la JOCF a décidé de s'opposer aux plans d'austérité qui seront mis en place dans les mois à venir.

Les politiques d'austérité ont pour but de réduire le déficit budgétaire d'un État en diminuant son intervention dans une série de domaines publics comme les soins de santé, l'enseignement, les transports, le logement,...

Les mesures d'austérité nous font peur! Car elles vont amplifier les problèmes déjà vécus par les jeunes: manque de travail, précarités, sous-statuts, peu de possibilités de prendre son autonomie, études chères, trop petits salaires, etc. Les jeunes ont besoin de services publics forts, en matière d'emploi, de transports, d'enseignement ou de soins de santé. Il suffit d'observer les autres pays européens pour voir les conséquences néfastes des plans d'austérité sur la jeunesse (augmentation du prix des études, diminution des allocations de chômage, recul de l'âge de la retraite donc moins d'emplois, etc.). En outre, ce qui se joue actuellement au niveau européen, avec le pacte de compétitivité, est donc très puant.

Avec l'austérité, les jeunes paieront les pots cassés d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Le déficit de l'Etat belge est causé, en partie, par le sauvetage des banques, il faut donc aller chercher maintenant l'argent chez les véritables responsables. Et non chez les jeunes et les travailleurs.

DES ACTIONS SYMBOLIQUES

Lundi 6 juin, la JOCF a inauguré sa campagne «L'austérité, ça pue» avec plusieurs actions symboliques à Bruxelles, afin de sensibiliser les jeunes pour qu'ils puissent anticiper les futurs plans d'austérité. En outre, pour la JOCF, des alternatives à l'austérité existent. C'est pourquoi, ce jour-là, les militants ont crié leur mécontentement avec «L'austérité, ça pue, pulvérisons-la!».

Les différentes actions menées par la JOCF contre les mesures d'austérité et le pacte de compétitivité européen ont pris la forme d'un Cortège de «pulvérisateurs» depuis la Tour du Midi, lieu symbolique de l'Office des Pensions à Bruxelles, jusqu'au Conseil de l'Union européenne.

La sensibilisation du grand public s'est concrétisée avec une distribution de masques de protection «anti-austérité» et des flyers. Une série d'actions symboliques ont visé tout particulièrement certaines institutions, comme la Direction Générale des Finances avec la pose d'une banderole de protection «anti-puanteur», la pulvérisation des bâtiments européens et la remise d'un cahier de revendications. ■

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA CAMPAGNE: JOCF - TÉL.: 02/513.79.12

COURRIEL: JOCF.COMMUNICATION@JOC.BE - WWW.JOC.BE



«Le vent de la débrouille» autour du logement

Réalisé par RTA, ce projet des Equipes Populaires est un documentaire qui aborde, sur base d'exemples concrets, une série de problèmes vécus dans les logements sociaux, mais aussi et surtout la débrouille et l'engagement des habitants de ces logements pour améliorer leur quartier.

DES SITUATIONS BANALES ET POURTANT TELLEMENT STIGMATISANTES

Onhaye, petite commune de 3.000 habitants proche de Dinant, possède une cinquantaine de logements sociaux. Des problèmes de surconsommation d'énergie dans certains loge-

ments, une étiquette lourde à porter, un sentiment d'isolement, un quartier replié sur lui-même où les habitants ne se côtoient pas. Pas vraiment l'optimisme...

Gembloux, quartier «Tous Vents» avec ses 101 maisons sociales, aussi appelé «La Cité», «Chicago». La vie de ce quartier réduite à peu de choses, les relations entre habitants pas vraiment optimistes, des nuisances dans le quartier, des problèmes auxquels on ne trouve pas de solution...

Des différences et des convergences peuvent être pointées entre ces deux quartiers situés dans deux villes wallonnes: le refus de laisser son quartier aller à vau-l'eau, l'envie de recréer du lien social, d'améliorer la qualité de vie des habitants et de leur environnement. Ces exemples mettent également en évidence la vie et le combat de quidams qui sortent de leur ordinaire pour s'engager. Ce documentaire des Equipes Populaires a surtout pour objectif de susciter le débat, de lutter contre les préjugés autour du logement social et de porter une réflexion sur le bienfait de la démarche d'éducation permanente bien nécessaire dans une société envahie par le doute, le pessimisme, le fatalisme et l'individualisme. Cet outil pédagogique porte également un autre regard sur l'engagement citoyen, mais aussi sur les quartiers sociaux et sur les personnes qui y mènent des actions pour le bien-être collectif. ■

INTÉRESSÉ PAR CE DVD?

IL PEUT ÊTRE EMPRUNTÉ GRATUITEMENT (MOYENNEMENT LE PAIEMENT DES FRAIS D'ENVOI) AUPRÈS DES EQUIPES POPULAIRES DE NAMUR (PLACE L'ILON, 17 - 5000 NAMUR) TÉL.: 081/22.74.34 COURRIEL: MONIN@EQUIPEPOPULAIRES.BE



Un prochain groupe

ISCO à Bruxelles dès octobre

La formation démarrera par un WE de lancement les samedi et dimanche 8 et 9 octobre. Le programme des cours comprendra 15 journées de formation en journée mardi (congé-éducation) et 7 soirées (qui seront déterminées avec le groupe (temps personnel). Des périodes de travail en «sous-groupes» seront aussi planifiées. Deux WE et une période de stage sont également au programme. ■

INTÉRESSÉ-E, CONTACTEZ
NATHANAËLLE ADAM AU 02/557.88.39
COURRIEL: NATHANAELLE.ADAM@MOCBXL.BE

LES PROCHAINES DÉFENSES DE MÉMOIRES ISCO

auront lieu:
le 28 janvier 2012
le 24 mars 2012
le 23 juin 2012

INTÉRESSÉ-E, CONTACTEZ RITA D'AGARO
AU 02/246.38.42
COURRIEL: RITA.DAGARO@CIEP.BE
WWW.CIEP.BE/INDEX.PHP?P=G&ID=183





Nouvelle session **BAGIC**



- Vous êtes animatrice ou animateur dans un mouvement d'éducation permanente, une organisation de jeunesse ou d'adultes, un Centre culturel, une association de quartier, un centre d'alpha,...
- Vous travaillez dans un dispositif de prévention, de politiques urbaines, en activités extra-scolaires,...
- Vous développez des actions en alphabétisation, en milieu ouvert,...
- Vous avez des projets d'aide à la création et la créativité, d'expression culturelle,...
- Vos projets sont féministes, interculturels, intergénérationnels, sociaux, de solidarités internationales,...

Et vous développez ou souhaitez développer des compétences solides, de conception et de réalisation de projets en action collective.

Dès octobre, le CIEP vous propose le BAGIC, cette formation de coordinateurs de projets culturels et sociaux en action collective. ■

QUAND? TOUS LES LUNDIS, SAUF CONGÉS SCOLAIRES À PARTIR DU 3 OCTOBRE 2011 (DE 2011-2013)

Où? NAMUR

COMMENT? LA FORMATION DONNE DROIT AU CONGÉ-ÉDUCATION PAYÉ

POUR QUOI? LE BREVET BAGIC EST DÉLIVRÉ PAR LE SECTEUR CULTUREL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

CONTACTS: COORDINATION

CHRISTIAN BOUCQ - 0477/53.00.28

PERRINE DETOBER - 0489/569.963

SECURITARIAT: FRANCINE BAILLET

02/246.38.41 - COURRIEL: BAGIC@CIEP.BE

LA PROCHAINE DÉFENSE DE MÉMOIRE

BAGIC

le 28 novembre 2011

CGI

le 3 mai 2012

Recyclage ISCO

le 23 mai 2012

INFO: RITA D'AGARO AU 02/246.38.42
COURRIEL: RITA.DAGARO@CIEP.BE WWW.CIEP.BE
(PAGES FORMATIONS ISCO ET BAGIC)

Emois et moi

L'engagement syndical

PAR BERTRAND MERLEVEDE,
ÉTUDIANT ISCO NIVELLES
ACTION COLLECTIVE 2005-2008

Mon mémoire se base, d'une part, sur une introspection personnelle et, d'autre part, sur une interrogation autour des éléments conduisant à l'engagement syndical. Le point de départ étant le constat d'un certain nomadisme syndical, d'une rotation des équipes et d'un ancrage à la dérive. Sans vouloir le généraliser, il me semble qu'il pourrait être annonciateur d'une nouvelle forme de militantisme.

Dès lors, peut-on encore se contenter d'une définition traditionnelle de l'engagement, à savoir «l'action de se lier par convention, par promesse ou comme le commencement d'une action ou encore comme un combat localisé de courte durée.»

Mon hypothèse de départ était qu'aujourd'hui, l'action collective serait davantage le fait de militants habités par des motivations plus subjectives, liées à l'affectif (émois) et à l'individu (et moi!).

Ma recherche s'est située dans le contexte des briqueteries de Ploegsteert, qui emploient une majorité d'ouvriers, notamment de nombreux frontaliers. La méthodologie s'est basée sur un questionnaire: c'est pourquoi six délégués syndicaux ont été interrogés sur leurs motivations à s'engager lors des élections sociales et sur les fluctuations de leurs motivations au cours de leurs quatre années de mandat.



© REPORTAGE PHOTO & C9

Les «incitants collectifs de type solidaire dans le registre de la relation interpersonnelle» sont importants tant pour accrocher que fidéliser des militants. Autrement dit, l'engagement et l'adhésion au projet passent d'abord par un rapport interpersonnel, parfois de type intellectuel (rencontres d'idées), le plus souvent de type affectif (par sympathie pour un des membres du groupe). Par ailleurs, les délégués qui restent les plus motivés, sont ceux qui n'attendaient rien de l'organisation ni de leur mandat. Ils se sont pris au jeu et y ont trouvé un enrichissement personnel. Pour des délégués ouvriers, la formation syndicale a eu clairement un effet de promotion et de motivation.

Il est primordial de rappeler que l'objectif du syndicalisme est de promouvoir la solidarité. Mais au-delà de cet objectif essentiel, réfléchir collectivement sur l'action syndicale me semble un objectif important. Et pour cela, il faut observer, comprendre et chercher à comprendre les perceptions et les attentes des militants qui acceptent d'être en première ligne de l'action collective. ■

Présentation des mémoires-actions (2010-2011)

Depuis juin 2010, huit étudiants-es ont présenté et défendu avec succès leur mémoire-action devant un jury. Il s'agit des étudiants-es suivants-es:

Le 19 juin 2010

- LARET Etienne (Namur Général 2006-2010): «*Si nous posions un nouveau regard sur les agressions à la SNCB?*»
- AWAD Michaël (Namur Général 2006-2010): «*La vie en prison en passant par la case «départ». Le sens d'un atelier jeux de société au sein d'un groupe de détenus de la prison d'Andenne*»

Le 16 octobre 2010

- POPELONT Alain (Interrégional Groupe III 2005-2009): «*Le contrat de remplacement au sein des Cliniques Universitaires Saint-Luc*»
- LIKONGO Mazeka Irène (Bruxelles Santé-Autonomie 2006-2009): «*Les enfants sorciers en Afrique. Analyse du cas d'un enfant dit sorcier à partir des théories des supports et du pouvoir*»

Le 11 décembre 2010

- MERLEVEDE Bertrand (Nivelles Action collective 2005-2008): «*Emois et moi. L'engagement syndical*»

Le 18 juin 2011

- YAMBA SAKINA Alphonsine (Bruxelles Développement régional 2003-2006): «*L'insertion socioprofessionnelle des filles-mères dans la commune de N'Sele (Kinshasa, RDC)*»
- NAJAM Assia (Bruxelles Général 2005-2008): «*La pratique de la natation par les femmes maghrébines. Motivations et freins*»
- GEORGE Annie (Namur Général 2006-2010): «*Quel est l'envers de la déclaration Limosa?*»

Nous tenons à les féliciter sincèrement.

Festival du film social

«Vivre debout» 2012

Ni assis, ni à genoux ou couché devant le pouvoir et les événements. Une invitation, au travers de films de qualité, à partager avec chacun et chacune une réflexion sur des défis posés par notre société... La Démocratie... dans tous ses états!

Encouragés par un succès grandissant et surtout par l'accueil chaleureux du public, les organisateurs, les bénévoles et les associations partenaires sont en train de se retrousser leurs manches pour démarrer la nouvelle édition du festival du film social du Brabant wallon Vivre debout.

En 2011, la solidarité était à l'honneur avec une programmation de films réputés ou moins connus, toujours de grande qualité. L'ambiance était tantôt à la réflexion, au débat, tantôt à la créativité avec la réalisation d'un film d'animation durant le festival ou en-

core à la fête avec le jazz manouche des *Voleurs de poules*. Très appréciés du public, la rencontre et les échanges avec des réalisateurs étaient les moments forts de ce festival.

La prochaine édition aura lieu à Perwez, les 9, 10 et 11 mars 2012 autour du **thème de la démocratie**. C'est dans une démarche d'éducation permanente que le programme se construit. Ainsi, une série de films de qualité en lien avec la thématique seront choisis collectivement. ■

APPEL AUX RÉALISATEURS

Cette année, un appel est lancé aux réalisateurs afin de venir présenter leurs créations en lien avec la démocratie. La sélection se fera via un comité composé de membres du festival, de personnes issues du milieu associatif et des mouvements d'éducation permanente du Brabant wallon. Les critères de sélection seront en lien avec la démocratie, les valeurs progressistes et les qualités pédagogiques du film proposé. Les films sélectionnés seront projetés lors du festival et les réalisateurs seront invités à rencontrer le public lors de séances films-débats.

LE RÈGLEMENT ET LE BULLETIN D'INSCRIPTION SONT ACCESSIBLES SUR WWW.VIVREDEBOUT.BE. POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ CHRISTINE STRAUVEN AU 010/81.40.50 OU PAR COURRIEL À INFO@VIVREDEBOUT.BE





La campagne «La santé, un droit pour tous!» Echo des actions en région

PAR NICOLE TINANT, FRANCE HUART,
CIEP COMMUNAUTAIRE ET
L'ÉQUIPE DE SOLIDARITÉ MONDIALE

LE 15 FÉVRIER, UNE PREMIÈRE JOURNÉE DE LANCEMENT

En février dernier, les militants de Solidarité Mondiale, du CIEP-MOC, de la Mutualité chrétienne et ses organisations (Altéo, Jeunesse et Santé et l'UCP) se sont réunis au centre de conférences de Dampremy, pour lancer officiellement leur nouvelle campagne sur le droit à la santé et à la protection sociale pour tous. Cette campagne annuelle a pour objectif d'amener les autorités politiques belges et celles des pays du Sud à considérer la santé comme une priorité. La santé représente un droit humain fondamental qui, malheureusement, n'est aujourd'hui toujours pas accessible partout et pour tous. De plus, l'accès à la santé au Sud de la planète se réalise de plus en plus dans des conditions critiques.

Pour enrichir et nourrir le travail mené par les animateurs régionaux autour de cette campagne, la journée de lancement s'est structurée en deux temps. Tout d'abord, une matinée consacrée aux témoignages et aux présentations d'initiatives au Sud soutenues par Solidarité Mondiale.

Au Sud, les mutuelles ne sont pas les seules organisations sociales à se mobiliser pour améliorer la santé du plus grand nombre: des groupes de citoyens et des syndicats mettent aussi en place des actions de santé au niveau local. Par exemple, au Bangladesh, l'ONG GK, active sur le terrain depuis plus de 30 ans, combine, entre autres, un système de mutualité, une formation

d'auxiliaires de santé et la mise sur pied d'un programme de santé pour les plus pauvres. Le tout avec d'excellents résultats: ainsi, dans les villages visités par les auxiliaires de GK, une diminution importante de la mortalité infantile a été constatée. Invité d'honneur de cette journée, le docteur Kadir Manzur, directeur du département santé de GK-Bangladesh, a dépeint la situation concrète de son pays et les difficultés auxquelles ils doivent faire face. Il a aussi témoigné des inégalités d'accès aux soins de santé et des actions menées par son ONG pour apporter aux populations pauvres et rurales isolées, des soins de santé de qualité, grâce notamment à ses 2.200 agents de santé qui sont majoritairement des femmes formées par l'organisation.

Les ateliers de l'après-midi se sont focalisés sur d'autres éléments qui conditionnent aussi le droit à la santé dans les pays du Sud, comme l'accès aux soins de santé, l'autonomie alimentaire, la sécurité des revenus (avec le développement du système du microcrédit), la sécurité sociale, la santé et la sécurité au travail. A ce propos, l'exemple du sablage du jeans a tout particulièrement été pointé. Au moyen de témoignages, de reportages, de vidéos ou de jeux, les cinq ateliers thématiques ont ainsi permis de mieux faire com-

prendre les différentes facettes ainsi que les enjeux autour de la santé et de la protection sociale dans le Sud.

Ponctué de moments d'improvisation et d'humour révélateurs de l'intérêt et de la bonne ambiance des participants, cette journée de lancement s'est clôturée par une invitation politique à passer à l'action, à se mobiliser pour récolter des milliers de signatures pour la pétition et aussi soutenir financièrement les partenaires de Solidarité Mondiale dans leurs initiatives pour un meilleur accès aux soins de santé pour tous. Témoignages, débats, ateliers et présentation des outils se sont ainsi succédés devant plus de 150 personnes. Le 15 février fut, à bien des égards, une journée riche d'enseignements et d'échanges!

UN SECOND MOMENT PHARE: LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Le 7 avril 2011, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, les animateurs de la campagne ont investi une série de lieux publics pour interpeller la population sur les inégalités vécues au niveau mondial en matière de santé. Tant à Bruxelles qu'en région (dans 5 villes wallonnes et 7 en Flandre), les équipes d'animateurs de l'ONG et du CIEP ont rivalisé d'originalité pour faire de l'accès aux soins de santé une préoccupation de tous et pour récolter des milliers de signatures.

Petit aperçu des actions menées en Wallonie et à Bruxelles ce jour-là:

- **A Bruxelles**, Thierry Jacques, président du MOC, Alda Greoli, secrétaire nationale de la Mutualité chrétienne, et Virginie Delvaux, directrice du CIEP, ont présenté les enjeux et les revendications de la campagne dans la «salle de consultation» de la maison



médicale des Marolles (lieu symbolique de l'accès aux soins de base pour les personnes vivant dans la précarité en Belgique). Ce fut également l'occasion de mettre en évidence la réalité des soins de santé en République Démocratique du Congo (RDC).

- **A Arlon et La Louvière**, les animateurs ont profité du jour du marché pour inviter les badauds à signer la pétition, les interpellier sur les déterminants de la santé que sont l'éducation, l'alimentation, les revenus... Une action qui a soulevé l'enthousiasme et les questions de nombreuses personnes.
- **A Namur**, près de 100 personnes se sont rassemblées dès 7h30 du matin autour d'un petit déjeuner solidaire dans les locaux de la Mutualité chrétienne pour aborder la question des soins de santé pour tous.
- **A Ottignies**, les animateurs ont choisi d'investir un lieu symbolique de la province, la Clinique Saint-Pierre. Les patients et les visiteurs de la Clinique ont ainsi été interpellés depuis un lit d'hôpital 'alternatif' par des comédiens et des militants de l'ONG. De plus, l'exposition sur les soins de santé au Bangladesh rendait concret la situation dans le Sud. La plupart des visiteurs ont reçu un bracelet vert qu'ils ont accroché à leur poignet, sur lequel était mentionné: «La santé un droit pour tous»!
- **A Verviers**, les animateurs de la campagne ont investi le cœur de la ville, la place Verte, à bord d'un lit d'hôpital. L'objectif était de susciter le questionnement, d'interpeller la population et de récolter des pétitions.



Le résultat fut à la hauteur: plus de 800 signatures ont été recueillies!

LORS DE LA SEMAINE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ MONDIALE

Cette année, la Semaine internationale de Solidarité Mondiale a mis à l'honneur les mutuelles de santé et les enjeux prioritaires en termes d'accès à la santé dans les pays du Sud. Du 2 au 13 mai, 15 partenaires originaires d'Haïti, du Bénin, de Guinée, du Mali, du Sénégal, de la RDC, du Bangladesh, des Philippines et d'Indonésie étaient présents en Belgique pour témoigner de la façon dont leur organisation agit pour étendre les soins de santé à tous. A cette occasion, de multiples événements ont été organisés en région sous différentes formes: Midi du monde, conférence, ciné-débat,...

Quelques-uns peuvent être mentionnés.

- Lors d'un **Midi du Monde à Liège**, un responsable du MOSCTHA, Mouvement socio-culturel des travailleurs haïtiens, a témoigné de la réalité quotidienne en matière de soins de santé telle qu'elle est depuis le séisme du 12 Janvier 2010 et l'état de la reconstruction. Son témoignage interpellant montre l'importance et la nécessité du soutien de Solidarité Mondiale pour la population haïtienne.
- Les régions de **Verviers et Eupen** ont organisé une soirée-débat autour du thème «La Mutualité chrétienne et la coopération internationale», tout particulièrement au Sénégal. Y était notamment invité la présidente d'une mutuelle de santé sénégalaise, créée par des femmes. Elle a présenté les actions qu'elle mène spécifiquement. Cette rencontre, riche en enseignements, a permis de donner un visage aux relations de coopération.
- Divers échanges autour des actions mutualistes ont également eu lieu en province du **Luxembourg** et ont renforcé les relations avec un partenaire des mutuelles de santé du Bénin.
- **En Hainaut Picardie**, Les *Midis du Monde* de Tournai ont accueilli des partenaires congolais et du Sud Kivu.

Leurs témoignages furent l'occasion de mesurer les nombreux efforts fournis pour développer les mutuelles de santé tout particulièrement dans cette province et de s'interroger sur l'avenir du système de santé congolais.

- Un responsable de l'Union Technique des Mutuelles maliennes était l'invité des *Midis du Monde* au MOC **Charleroi**. Son expérience du rôle des mutuelles dans la mise en place d'un système d'assurance maladie universelle dans son pays a permis d'illustrer de manière concrète la campagne «La santé, un droit pour tous».

D'AUTRES ACTIONS MARQUANTES

Deux autres événements ont également été organisés en présence des partenaires du Sud de Solidarité Mondiale.

- Les *Mercredis de la solidarité* ont eu lieu le 11 mai dans la prestigieuse salle gothique de l'Hôtel de ville de Bruxelles. Organisée en collaboration avec la diaspora congolaise, cette conférence a permis de découvrir les enjeux de l'accès aux soins de santé au Mali et en RDC.
- Le 10 mai, une table ronde sur le droit à la santé a été organisée au Parlement fédéral par la *Plate-forme d'Action Santé et Solidarité*, à l'occasion du lancement du «Manifeste pour le droit à la santé et aux soins de santé pour tous». C'est dans une Salle du Congrès du Parlement belge bien remplie que nos décideurs politiques ont été interpellés afin que la santé soit à nouveau réinscrite prioritairement dans leur agenda, comme droit de l'Homme. Trois cas en provenance du Sud ont illustré ces revendications, notamment celle d'un de nos partenaires actif au sein de la Cellule de soutien de la mutualité de la santé au Sud-Kivu (en RD Congo). Divers intervenants nationaux et internationaux ont débattu avec des responsables politiques. ■

POUR EN SAVOIR PLUS OU SOUTENIR LA CAMPAGNE «LA SANTÉ, UN DROIT POUR TOUS!», CONSULTEZ WWW.SOLMOND.BE



La pauvreté et l'exclusion sociale sous les regards associatifs

PAR MICHÈLE STESSEL,
CIEP COMMUNAUTAIRE

2010 était l'Année européenne de la «Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale». A cette occasion, le Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente a mobilisé les institutions culturelles et les associations du secteur, autour des enjeux et des questions liés à cette lutte. Elles ont été invitées à exprimer leurs interrogations et leurs revendications, à témoigner des réalités concrètes auxquelles elles étaient confrontées au quotidien, à partager leurs analyses de la situation et faire connaître les résultats de leurs multiples actions. Ce travail a donné lieu à une publication illustrée «*La pauvreté et l'exclusion sociale. Regards du monde associatif et d'institutions culturelles*».

Présentée sous la forme d'un kaléidoscope, cette brochure met en valeur des approches et des actions de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui, si elles sont très diversifiées, ont en commun la défense de valeurs communes: l'égalité, la solidarité, la dignité, valeurs qui s'incarnent dans la Déclaration des Droits de l'Homme.

Ainsi, les 34 contributions de cette publication ont été regroupées, non pas par catégorie de public cible mais autour des droits fondamentaux, à savoir le droit à la dignité, les droits culturels, le droit à l'éducation, le droit au logement, le droit à la santé, les droits économiques et sociaux, les droits environnementaux (notamment une analyse du CIEP sur les jardins solidaires). La seule catégorie retenue est celle des femmes: en effet,

elles sont très souvent, en première ligne, les victimes de la pauvreté. Le dernier chapitre est envisagé dans une approche de solidarité internationale.

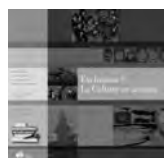
En guise d'introduction, l'article de Camille Baillargeon de l'IHOES pose un regard rétrospectif et critique sur l'aide sociale à partir de l'histoire de l'aide alimentaire, depuis les soupes populaires du XIXe siècle jusqu'aux restos du cœur, en passant par les œuvres mises en place lors des deux guerres mondiales. Une aide qui n'avait pas (et n'a pas) uniquement pour but de soulager des populations précarisées, mais avait aussi des visées politiques.

La conclusion développée par Jean Blairon, directeur de RTA, pose la question du pourquoi «la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale n'est-elle une priorité absolue?» et propose une réflexion sur les controverses qui traversent le champ social et qui seraient une des causes déterminantes de cette situation.

Dans le prolongement de cette action de valorisation des actions menées par les associations pour lutter contre les exclusions et la pauvreté, une seconde publication a été éditée par le même service. Composée de 32 articles, elle se concentre essentiellement sur le travail de terrain mené par les associations, en nous plongeant au cœur des projets et des publics avec lesquels elles travaillent pour lutter contre les exclusions et la pauvreté. ■



LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE. REGARDS DU MONDE ASSOCIATIF ET D'INSTITUTIONS CULTURELLES, BRUXELLES, ED. SERVICE GÉNÉRAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, 2010.



EXCLUSIONS? LA CULTURE EN ACTIONS, BRUXELLES, ED. SERVICE GÉNÉRAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, 2011.

POUR INFO:

SERVICE GÉNÉRAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
TÉL.: 02/413.23.11
COURRIEL: EDUCATION.PERMANENTE@CFWB.BE

Pour comprendre les nouveaux enjeux dans la mondialisation

Pour voir plus clair dans les nouveaux enjeux Nord-Sud dans la mondialisation, le CETRI organise une formation d'octobre à novembre qui vise à donner aux participants des outils d'analyse critique des tendances récentes qui (re-)façonnent les rapports Nord-Sud et les processus de changement social et politique au Sud. A l'instar des travaux et publications du CETRI, l'ambition est de proposer une approche engagée et lucide des problématiques abordées.

Crise alimentaire, écologique et financière, essor de puissances émergentes, printemps arabe, gouvernements progressistes en Amérique latine, irruption de la Chine en Afrique: les rapports de force entre pays du Nord et du Sud sont en voie de reconfiguration. L'émergence d'un monde multipolaire et le retour des souverainetés étatiques ébranlent les certitudes des années 1980-1990. Une tendance indissociable de l'émergence de mouvements sociaux exigeants sur les questions de démocratie, de contrôle des ressources naturelles, d'identité ou de services publics. Une tendance qui pèse sur les débats internationaux autour du climat, des droits de l'Homme, du commerce ou de la gouvernance financière mondiale...

Le programme de la formation en 16 sessions sera structuré autour de trois thématiques: les nouveaux acteurs au Sud, les mutations des rapports de force et stratégies émergentes, reformulation des enjeux et nouveaux défis. Chacun des temps de la formation sera structuré en un exposé par un spécialiste de la thématique; une salve de questions par un discutant et un débat avec les participants. ■

INFOS PRATIQUES:

LIEU: BRUXELLES

DATES: TOUS LES SAMEDIS DU 8 OCTOBRE AU 26 NOVEMBRE (DE 9H À 13H)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION:

FRANÇOIS POLET - COURRIEL: POLET@CETRI.BE
TÉL.: 010/48.95.65

Colloque: Développement territorial et Innovation sociale

La FOPES-UCL, la Fondation Warthoise-Chimay et Solidarité Cistercienne organisent un colloque sur le thème «Développement territorial et Innovation sociale», avec le soutien notamment du CIEP-MOC Charleroi-Thuin. Les objectifs poursuivis sont de jeter un nouvel éclairage sur le développement régional, de réfléchir aux liens entre développement territorial et innovation sociale; et de baliser le terrain vers la construction d'une capacité d'intelligence territoriale intégrée.

Le terme «développement territorial» peut sembler abstrait. Et pourtant, c'est une notion qui touche toutes les pratiques professionnelles de près, que l'on travaille dans l'insertion socioprofessionnelle, dans le développement économique, dans l'éducation, dans l'environnemental...

Comment un territoire se construit-il? Quels en sont les enjeux? Que faut-il y prendre en compte? Comment cela se passe-t-il à travers le monde? Sur le territoire du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse? À travers «votre» territoire? Telles sont les questions auxquelles le colloque invite à réfléchir pour mieux agir. Il réunira des personnes issues du monde académique, des acteurs régionaux et locaux du développement ainsi que des acteurs impliqués dans des projets de développement. Après des présentations plus conceptuelles, des ateliers réuniront les différents acteurs pour discuter de la capacité d'innovation et de mise en projet territorial, autour des différentes ressources et dimensions du développement territorial. ■

INFOS PRATIQUES:

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR WWW.UCLOUVAIN.BE/369895.HTML

DATE: 28 OCTOBRE 2011

LIEU: CENTRE CULTUREL DE SIVRY-RANCE

(CHEMIN DES AMOURS À SIVRY)

INFOS: TÉL.: 060/21.49.55

Femmes d'ici et d'ailleurs:

QUELS SONT LES PRÉJUGÉS?

Dans le cadre de son projet Divers-Cité, l'asbl Génération Espoir (Ottignies) organise une Rencontre-débat autour des préjugés qui entourent l'image des femmes aujourd'hui.

En effet, à Ottignies-LLN, de nombreuses initiatives citoyennes sont portées par des femmes et pourtant, elles rencontrent encore bien souvent des difficultés: exclusion du marché du travail, double journée, problèmes de garde des enfants,... et en plus, elles sont victimes de préjugés!

Nous avons tous des préjugés les uns sur les autres: préjugés qui figent des comportements, des images et qui pèsent peut-être davantage sur les femmes en les enfermant dans des rôles et des relations inégalitaires.

Comment les préjugés nous conditionnent-ils? Comment en sortir? Comment en prendre conscience et les mettre en question? Telles sont quelques questions au cœur de cette après-midi de conférence-débat. ■

INFOS PRATIQUES:

AU PROGRAMME: INTERVENTION DU MONDE SELON LES FEMMES ET DÉBATS

DATE: 9 OCTOBRE 2011 (DE 14H À 18H)

LIEU: LA GRANGE DU DOUAIRE, AVENUE DES COMBATTANTS, 2 - 1340 OTTIGNIES

ENTRÉE GRATUITE

CONTACTS: GÉNÉRATION ESPOIR

AICHA ADAHMAN - TÉL.: 010 41 22 03

COURRIEL: GENERATIONESPOIR@MAIL.BE

Ebullitions citoyennes: la quinzaine de l'éducation permanente

Du 14 au 25 novembre, une vingtaine d'associations du secteur de l'éducation permanente (membres de la FESEFA, Fédération des employeurs des secteurs de l'éducation permanente et de la formation des adultes) ouvriront leurs portes aux professionnels et acteurs du secteur. Pendant une matinée ou une après-midi, vous pourrez aller y vivre une de leurs activités et vous pencher ensemble sur des questions propres au secteur, dont celle de l'identité même de l'éducation permanente. Un moment d'échanges qui permettra de renforcer vos pratiques, de «vous aérer les idées», voire de lancer de nouvelles collaborations...

Une journée de clôture reprenant les questions et thèmes essentiels abordés lors de la quinzaine est organisée le 2 décembre. ■

ACTIVITÉS: JOURNÉE D'ÉTUDE AUTOUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE, LE 2 DÉCEMBRE

PLUS D'INFOS: WWW.FESEFA.BE

La CSC syndicat depuis 125 ans:

DEUX EXPOSITIONS À LA FONDERIE (BRUXELLES)

Pour célébrer cet anniversaire, la CSC a réalisé, en collaboration avec le CARHOP, deux expositions -dont nous avons parlé dans le dernier n° de *L'Esperluette*- une sur 125 ans d'histoire sociale autour des combats menés par la CSC et la seconde est consacrée à l'histoire de l'immigration ouvrière. La Fédération CSC de Bruxelles-Hal-Vilvorde présente ces expositions dans les locaux de La Fonderie-Musée bruxellois de l'industrie et du travail, lieu symbolique. ■

INFOS PRATIQUES:

LIEU: LA FONDERIE RUE RANSFORT 27 - 1080 BRUXELLES

DATES: JUSQU'AU 8 OCTOBRE, DU MARDI AU VENDREDI DE 10H À 17H

LE WEEK-END DE 14H À 17H - ACCÈS GRATUIT

RENSEIGNEMENTS: FÉDÉRATION CSC BRUXELLES-HAL-VILVORDE - TÉL.: 02/557.85.05

COURRIEL: u05hkh@acv-csc.be



Dates à épingler

«LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS ET LES PAUVRETÉS» FÊTE RÉGIONALE DES ÉQUIPES POPULAIRES DU HAINAUT OCCIDENTAL

DATE: 16 OCTOBRE 2011 (DE 10H À 16H)

LIEU: TOURNAI

PROGRAMME:

MATINÉE: ECHANGE-DÉBAT AVEC LA MINISTRE ELIANE TILIEUX SUR LE CAHIER DE REVENDICATIONS DES ÉQUIPES POPULAIRES
APRÈS-MIDI: PAROLES AUX GROUPES ET PROJETS LOCAUX SUR LES ACTIONS, VISITE ALTERNATIVE DE TOURNAI

INFOS: ÉQUIPES POPULAIRES M. DI NANNO
TÉL.: 069/55.92.08

SOIRÉE-DÉBAT AUTOUR DE LA PAUVRETÉ

DATE: 17 OCTOBRE 2011 (À PARTIR DE 20H)

LIEU: WAUX-HALL DE NIVELLES

PROGRAMME: CONFÉRENCE-DÉBAT AVEC CHRISTINE MAHY DU RASSEMBLEMENT WALLON DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, LES BALADINS DE L'OUVRE-BOÎTE ET LES COMÉDIENS DE LA MAISON ÉPHÉMÈRE

CONTACT: ÉQUIPES POPULAIRES DU BRABANT WALLON 067/21.89.91

LA RÉVOLUTION DES RHUBARBES QUAND LA RUE RÂLE, ELLE PART EN CAMPAGNE

Théâtre-action des Equipes Populaires pour réfléchir à la solidarité, le développement rural, l'action collective et la participation citoyenne, dans la bonne humeur et avec humour.

DATE: SAMEDI 19 NOVEMBRE À 20H

LIEU: CINEX (RUE SAINT-NICOLAS 84 À 5000 NAMUR)

RÉSERVATIONS: ÉQUIPES POPULAIRES

TÉL.: 081/73.40.86

COURRIEL:

SECRETARIAT@EQUIPESPOPULAIRES.BE

CONFÉRENCE-DÉBAT «UN AUTRE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT»

Conférence en soirée organisée avec Solidarité mondiale avec Geoffrey Pleyers

DATE: 24 OCTOBRE 2011

LIEU: NAMUR MAISON DU TRAVAIL (PLACE L'ILON, 17)

CONTACT: ÉQUIPES POPULAIRES DE NAMUR

TÉL.: 081/22.74.34

CONGRÈS 2011 DE JEUNESSE ET SANTÉ

Le thème central de ce congrès sera «Qui sommes-nous? Que faisons-nous?»

DATES: 15 ET 16 OCTOBRE 2011

INTÉRESSÉ-E, CONTACTEZ

JEUNESSE ET SANTÉ:

WWW.JEUNESSEETSANTE.BE/ACTUA_CONGRES.HTM

FORMATION CIEP DES NOUVEAUX ANIMATEURS-TRICES EN INTERMOUVEMENT

Les objectifs sont de rassembler les nouveaux animateur-trice-s de toutes les organisations et services du MOC et d'approfondir ce qui les unit: en conséquence, mieux connaître les autres mouvements pour envisager les possibilités de collaboration, approfondir des apports spécifiques du MOC, notamment son rôle de coordination politique, l'action dans le domaine de la coopération au développement, la culture et l'Education permanente.

Les 6 journées de formation alternent des échanges sur des apports d'informations et d'analyses, ainsi que sur des pratiques concrètes dans les 4 axes retenus.

Quatre axes de formation ont été retenus:

- 1 L'évolution du contexte politique, économique, social et culturel des 20 dernières années et les défis que cette évolution pose aux mouvements;
- 2 Le rapport du MOC au politique;
- 3 Le positionnement et les initiatives du MOC et des organisations dans le domaine de la coopération au développement;
- 4 L'originalité de l'Education permanente.

DATES: 19 ET 20 JANVIER 2012,

16 ET 17 FÉVRIER 2012,

15 ET 16 MARS 2012

INFOS: SECRÉTARIAT DU CIEP AU

02/246.38.41, 42 OU 43

WWW.CIEP.BE/INDEX.PHP?P=G&ID=8

Adresses des centres régionaux du CIEP

BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/557.88.35

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:

rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20

Mons:

rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000 Mons
065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:

av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64

Ath:

rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31

Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:

rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61

Huy:

av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

NAMUR

place l'lon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19
4700 Eupen
087/59.46.30



Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique